

# LICENCE L2

## SCIENCES DE L'EDUCATION

FORMATION INITIALE

**Responsable Pédagogique** : Christophe Jaunet  
**Gestionnaire de scolarité** : Ingrid Odye

➤ **Parcours « Education et Enseignement »**  
Responsable du parcours EE : Dominique Ducard

➤ **Parcours « Intervention Sociale Insertion-Formation »**  
Responsable du parcours ISIF : Christophe Jaunet

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021  
Édition de Juillet 2020

# SOMMAIRE

## I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

<b><u>1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education</u></b>	<b>3</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires</li><li>• 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles</li><li>• 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence</li></ul>	
<b><u>2. Les modalités d'admission</u></b>	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 2.1 - 1<sup>ère</sup> modalité : commission d'admission</li><li>• 2.2 - 2<sup>ème</sup> modalité : Validation d'Acquis et d'Expérience Professionnelle (VAEP)</li></ul>	
<b><u>3. Les dispositions générales de la Licence</u></b>	<b>6</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 3.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus</li><li>• 3.2 - Modalités de réorientation des étudiants</li><li>• 3.3 - Contrôle de l'assiduité</li><li>• 3.4 - Epreuves de remplacement</li><li>• 3.5 - Calendrier et organisation des deux sessions</li><li>• 3.6 - Report de notes de 1<sup>ère</sup> session</li><li>• 3.7 - Durée de conservation des acquis</li><li>• 3.8 - Dispositifs pédagogiques d'accompagnement</li><li>• 3.9 - Distinctions (attribution d'une mention)</li><li>• 3.10- Lutte contre le plagiat</li><li>• 3.11- Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales</li><li>• 3.12- Allègements de formation</li><li>• 3.13- Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale</li></ul>	

## II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

<b><u>4. Les modalités d'inscription pédagogique</u></b>	<b>11</b>
<b><u>5. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC</u></b>	<b>12</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>5.1: Le calendrier de la licence 2020/2021</b><ul style="list-style-type: none"><li>➢ 5.1.1 - Plannings des 1er et 2nd semestres</li></ul></li><li>• <b>5.2: S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité</b><ul style="list-style-type: none"><li>➢ 5.2.1 - Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité</li><li>➢ 5.2.2 - Coordonnées des responsables pédagogiques de la licence et des parcours</li><li>➢ 5.2.3 - Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours.</li></ul></li><li>• <b>5.3: Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants</b></li><li>• <b>5.4: Vie universitaire et règlement intérieur</b></li></ul>	

- 5.4.1 - Vie universitaire : comportement général
- 5.4.2 - Ordre intérieur
- 5.4.3 - Discipline universitaire
- **5.5: Contacter les enseignants de la licence**
- **5.6: S'orienter à l'université Paris Est Créteil**
  - 5.6.1 - Les différents services de l'université
  - 5.6.2 - Plan d'accès à l'université
  - 5.6.3 - Plan d'accès aux différents sites

## **6. Le programme de la licence : UE et ECUE**

21

- Enseignements du semestre 3 (UE 7 à 10)
- Enseignements du semestre 4 (UE11 à 13)

## **7. Contenus détaillés des enseignements**

24

- Semestre 3 (parcours EE et ISIF)
- Semestre 4 (parcours EE et ISIF)

# I. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

## 1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique.

Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social.

Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études (Master, Doctorat).

### 1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

## **1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

## **1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation**

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

### **Les débouchés**

**Masters** en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1er ou 2nd degré.

**Licences professionnelles** : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

**Tous les concours** de la Fonction Publique et Territoriale ouverts à Bac+3.

### **Les métiers accessibles**

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...).
- les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...).
- les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...).
- les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...).

## 2. LES MODALITES D'ADMISSION

### 1<sup>ER</sup> CAS : SONT ADMIS DE PLEIN DROIT :

Les étudiants ayant validé leur première année de L1 Sciences de l'Education.

- Sont admis en L2 conditionnelle les étudiants ayant validé au moins un des deux semestres et obtenu au minimum 8/20. Dans ce cas les étudiants devront rattraper les ECUE (Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignement) non validés.

### 2<sup>EME</sup> CAS : SONT ADMIS SUR DOSSIER PAR DECISION DE LA COMMISSION D'ADMISSION

- Les étudiants ayant validé une première année de L1 autre que Sciences de l'éducation peuvent candidater et être admis après étude de leur dossier de candidature.
- Les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+1 : BTS, DUT, DPC délivré par le CNAM, et autres diplômes. Les étudiants concernés doivent candidater entre début avril et fin juin par le biais de l'application E-candidat sur le site internet de l'UPEC (<https://ecandidat-gest.u-pec.fr>).

### 3<sup>EME</sup> CAS : ADMISSION PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE (V.A.E)

- Les personnes ne justifiant d'aucun des diplômes mentionnés ci-dessus mais ayant un parcours professionnel de trois ans minimum dans le champ professionnel de l'éducation peuvent intégrer la Licence 2 selon certaines conditions.

Les dossiers permettant de juger si le niveau est comparable à BAC+1 devront être retirés auprès du Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats d'Entreprises (SCEPPE). Les candidats pourront bénéficier de conseils et d'accompagnement en contactant le SCEPPE à l'adresse suivante :

**61, avenue du Général de Gaulle**  
**94010 Créteil Cedex**  
**Tél. : 01 41 78 48 03**  
[fc-sceppe@u-pec.fr](mailto:fc-sceppe@u-pec.fr)

### 3. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

#### **3.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus**

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal, (**Arrêté du 30 juillet 2018 - art. 11**). Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : lors de Travaux Dirigés (TD), sous forme d'oraux, par la remise d'écrits... En fin de semestre des partiels viennent clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage des Ecue non validés lors des deux premiers semestres est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu sur les trois années du cursus de licence entre les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6. (**Arrêté du 22 janvier 2014 - art. 21**).

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu. (**Arrêté du 30 juillet 2018 - art.14**).

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec un seuil de moyenne supérieure à 8/20, a toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre.)** Il doit alors valider les matières manquantes du semestre non validé. Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure. Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire.

Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur le panneau d'affichage de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la gestionnaire de scolarité. Si deux épreuves d'évaluation se chevauchent, l'étudiant doit immédiatement en avertir sa gestionnaire de scolarité. Si l'étudiant n'anticipe pas le problème suffisamment tôt, il devra choisir de passer les épreuves à la 2e session, (voir le paragraphe 3.4, à la page.7).

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

### **3.2 - Modalités de réorientation des étudiants (Arrêté du 3 mars 2017 - art. 8)**

A l'issue de chaque semestre de la licence, une réorientation est possible sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil, à qui incombe en particulier de fixer les modalités de validation dans le nouveau parcours des UE ou ECUE validés dans l'ancien parcours.

Pour chaque étudiant réorienté, un « contrat pédagogique », défini par la composante permettant la validation des UE (ou ECUE), sera établi en deux exemplaires, le premier destiné à l'étudiant, l'autre à la composante (scolarité et responsable pédagogique). Les deux exemplaires seront signés par le responsable de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil et par l'étudiant au moment de son inscription pédagogique. Certains contenus de cours ou de TD peuvent être consultés sur la plateforme EPREL.

### **3.3 - Contrôle de l'assiduité**

**La présence aux TD est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée**, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à **chaque TD**. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant, sur la base de ce document.

**En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal**, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (**régime général ou régime dérogatoire**), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question et l'étudiant sera noté ABI (Absence Injustifiée)**. Dans ce cas l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

### **3.4 – Epreuves de remplacement**

Des épreuves de remplacement sont organisées en cas de chevauchement entre deux ou plusieurs épreuves concernant des ECUE auxquels l'étudiant est inscrit dans le cadre de son parcours. Pour en bénéficier, l'étudiant doit déposer une demande écrite auprès du service des examens dont il relève **dans un délai de 8 jours ouvrables** à compter de l'affichage du calendrier de la session.

### **3.5 – Calendrier et organisation des deux sessions**

#### ➤ **La première session**

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

#### ➤ **La deuxième session**

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens sont indiquées sur le site Internet de la faculté et par voie d'affichage sur les panneaux situés dans le couloir de la scolarité au 6<sup>ème</sup> étage de La Pyramide.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, **après délibération du jury**.

**L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.**

### **3.6 – Report des notes de 1<sup>ère</sup> session**

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés auxquels il se représente et se voit attribuer **la meilleure des deux notes obtenues** (en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

### **3.7 – Durée de conservation des acquis**

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignement (ECUE) sont capitalisables **sans limitation de durée**, mais en cas de reprise d'études à la suite d'une interruption, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études antérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

### **3.8 – Dispositifs pédagogiques d'accompagnement**

Afin de donner une meilleure efficacité à la deuxième session d'examen, il est vivement recommandé aux étudiants ajournés de **prendre connaissance des remarques des enseignants**, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu à l'issue des résultats, sont précisées sur le site internet de la faculté et affichées sur les tableaux situés dans le couloir de la scolarité au 6<sup>ème</sup> étage de La Pyramide. (Dates de consultation des copies voir ci-après le paragraphe 5.2.6 page 17).

### **3.9 – Distinctions (attribution d'une mention - circulaire 2014-0018 du 23/10/2014)**

Il convient de distinguer la règle de délivrance de la licence, de la note prise en compte pour l'attribution d'une note de mention (NM) qui est calculée suivant la formule :

$$NM = \text{Max} ((S1+S2+\dots+S6)/6) ; (S5+S6)/2)$$

(Maximum entre la moyenne des 6 semestres et la moyenne des semestres 5 et 6.)

Si  $12 \leq NM < 14$  : mention Assez bien

Si  $14 \leq NM < 16$  : mention Bien

Si  $NM \geq 16$  : mention Très bien

### **3.10 – Le plagiat et les sanctions encourues**

**Plagier est un délit.** Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) **est illicite**. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée, (**pour plus de détails** : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/> ).

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL et d'un article figurant dans son règlement intérieur **adopté par son Conseil d'Administration le 10/11/2017 et figurant au Titre 2, section 1 - art. 27.**

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant **traduit devant la commission disciplinaire de l'université**, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant **risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.**

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net **sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle**. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, **l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).**

### **3.11 – Régime Spécial d'Etude (RSE) - régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales**

Le bénéfice du régime spécial d'étude, est accordé en fonction d'une liste établie par l'**Arrêté du 22 janvier 2014 - art. 10 et 12**. Ce régime spécial s'adresse tout particulièrement aux étudiants salariés justifiant d'un emploi **d'une durée minimum de 10h00 par semaine** qui pourront s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent assister en raison de leur activité salariée (certificat de travail et tout document justifiant leur situation).

Il en est de même pour l'impossibilité d'être présent aux TD. Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, selon le calendrier indiqué ci-après page 11. **Elle doit être faite au plus tard trois semaines après le début des cours** du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique de la licence

### **Les Assistants d'Education (AED) en préprofessionnalisation**

Les étudiants inscrits en Licence 2 dans le parcours EE « Education et Enseignement » peuvent bénéficier depuis la rentrée 2019 du dispositif d'entrée progressive dans le métier de professeur par une préprofessionnalisation d'une durée de 8 heures par semaine assortie d'un accompagnement et d'une prise de responsabilités adaptée : observation dans des classes du 1<sup>er</sup> degré, participation au dispositif « Aide aux devoirs et aux leçons » ; encadrement pédagogique aux côtés d'un professeur référent/tuteur et co-intervention ponctuelle. L'étudiant est rémunéré selon son niveau d'études (L2, L3 ou Master 1). Cette rémunération est cumulable avec la bourse.

### **3.12 – Allègement de formation**

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'université. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

### **Valorisation d'un engagement**

Le Décret du 10 mai 2017 (n°2017-962) indique que « *les compétences acquises par un étudiant dans le cadre de son activité salariée ou bénévole peuvent être valorisées au sein de son parcours de formation* ». Pour ce faire, l'étudiant doit solliciter une demande de validation d'ECUE par le biais d'une notation correspondant à la remise d'un rapport écrit décrivant et analysant l'expérience acquise.

#### **Les critères d'éligibilité :**

- avoir un engagement significatif et continu dans une activité salariée ou bénévole **en lien avec les objectifs pédagogiques du diplôme** visé (l'engagement « significatif et continu » sera mesuré sur la base d'un équivalent temps évalué entre 25 et 30 heures par ECTS).
- avoir déposé une demande de valorisation de l'engagement auprès de la scolarité concernée dans les trois semaines suivant le début des enseignements

#### **Le mode de décision :**

- Le responsable de diplôme, après consultation de son équipe pédagogique, évalue l'éligibilité de la demande, définit le mode de validation, ainsi que l'ECUE ou les ECUE concernés. Il formalise sa décision sous forme d'un contrat d'étude remis à l'étudiant et à la scolarité.
- Par cette procédure, l'étudiant peut se voir valider, selon l'importance de ses engagements, entre 1 et 9 ECTS.
- Le responsable de diplôme est chargé, en lien avec son équipe pédagogique, de définir les critères de validation et d'évaluer le travail fourni.

### **3.13 – Les dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale**

#### **Etudiants en programmes d'échanges internationaux**

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS/STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)

**rubrique : UFR SESS-STAPS**

**rubrique : International.**

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

#### **De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :**

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS/STAPS)
- Etudier au Canada avec le programme BCI
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

#### **Contact et informations à l'UFR SESS :**

Alina CORNEA-PECHEREAU

Bureau 605 - 01 45 17 44 75

adresse mail : [alina.cornea-pechereau@u-pec.fr](mailto:alina.cornea-pechereau@u-pec.fr)

## II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

### 4. LES MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Pré-rentrée: la réunion de rentrée aura lieu le jeudi 03, en ligne, (modalités précisées ultérieurement sur : <https://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/calendrier-de-rentree> )

**La reprise des cours aura lieu le lundi 7 septembre 2020.**

**La réinscription administrative** se fera en en ligne à partir d'un ordinateur personnel ou à partir des ordinateurs mis à disposition par l'université pour les étudiants déjà inscrits à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne.

**Les inscriptions pédagogiques seront ouvertes dès le 3 septembre 2020.**

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique et sera définitive et obligatoire pour les deux semestres. Elles se font en ligne sur l'espace e- campus à l'adresse suivante :

<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>

**ATTENTION : Le nombre de places est limité dans chaque groupe des parcours.**

**Les demandes de régime dérogatoire :**

Elles se dérouleront **dès le 3 septembre 2020** et au plus tard le **lundi 28 septembre 2020 inclus** pour le **1<sup>er</sup> semestre**.

La demande devra être renouvelée **pour le 2<sup>nd</sup> semestre**, au plus tard le **lundi 1<sup>er</sup> février 2021 inclus**.

**Les délais sont de rigueur**

**La demande d'allègement au titre de l'engagement étudiant :**

Elle doit être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de la Faculté, **au plus tard le lundi 28 septembre 2020, délai de rigueur.**

## 5. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

### 5.1 – Le calendrier de la licence 2020/2021

- 5.1.1- Plannings des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestres : dates de congés, périodes de révisions et d'examens.

#### PLANNING DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE (Semestre 3)

Semaine 37	du	lundi 7 septembre	au	samedi 12	septembre 2020
Semaine 38	du	lundi 14 septembre	au	samedi 19	septembre 2020
Semaine 39	du	lundi 21 septembre	au	samedi 26	septembre 2020
Semaine 40	du	lundi 28 septembre	au	samedi 03	octobre 2020
Semaine 41	du	lundi 05 octobre	au	samedi 10	octobre 2020
Semaine 42	du	lundi 12 octobre	au	samedi 17	octobre 2020
Semaine 43	CONGÉS D'AUTOMNE				
Semaine 44	du	lundi 26 octobre	au	samedi 31	octobre 2020
Semaine 45	du	lundi 02 novembre	au	samedi 07	novembre 2020
Semaine 46	du	mardi 09 novembre	au	samedi 14	novembre 2020
Semaine 47	du	lundi 16 novembre	au	samedi 21	novembre 2020
Semaine 48	du	lundi 23 novembre	au	samedi 28	novembre 2020
Semaine 49	du	lundi 30 novembre	au	samedi 05	décembre 2020
Semaine 50	du	lundi 7 décembre	au	samedi 12	décembre 2020

#### REVISIONS/ EXAMENS 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

##### Semaine 51 et semaine 1

Les étudiants doivent être disponibles pendant toute la période dédiée aux examens de fin de semestre. En effet, un calendrier prévisionnel des épreuves est mis en ligne, mais il est susceptible d'être modifié jusqu'au dernier moment pour tenir compte des disponibilités de salle, de surveillance, etc. Il est donc impératif de consulter régulièrement le site internet de l'UFR.

#### CONGÉS DE FIN D'ANNEE

##### Semaines 52 et 53

#### JURY DU PREMIER SEMESTRE

##### Semaine 5

#### CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

## PLANNING DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE (Semestre 4)

Semaine 02	du	lundi 11 janvier	au	samedi 16 janvier 2021
Semaine 03	du	lundi 18 janvier	au	samedi 23 janvier 2021
Semaine 04	du	lundi 25 janvier	au	samedi 30 janvier 2021
Semaine 05	du	lundi 1 <sup>er</sup> février	au	samedi 06 février 2021
Semaine 06	du	lundi 08 février	au	samedi 13 février 2021
Semaine 07	du	lundi 15 février	au	samedi 20 février 2021
Semaine 08	CONGÉS D'HIVER			
Semaine 09	du	lundi 22 février	au	samedi 27 février 2021
Semaine 10	du	lundi 01 mars	au	samedi 06 mars 2021
Semaine 11	du	lundi 08 mars	au	samedi 13 mars 2021
Semaine 12	du	lundi 15 mars	au	samedi 20 mars 2021
Semaine 13	du	lundi 22 mars	au	samedi 27 mars 2021
Semaine 14	du	lundi 29 mars	au	samedi 03 avril 2021
Semaine 15	du	lundi 05 avril	au	samedi 10 avril 2021
Semaine 16	Révisions			
Semaine 17	CONGÉS DE PRINTEMPS			

## EXAMENS du 2<sup>nd</sup> SEMESTRE

### Semaines 18 et 19 et 20

Les étudiants doivent être disponibles pendant toute la période dédiée aux examens de fin de semestre. En effet, un calendrier prévisionnel des épreuves est mis en ligne, mais il est susceptible d'être modifié jusqu'au dernier moment pour tenir compte des disponibilités de salle, de surveillance, etc. Il est donc impératif de consulter régulièrement le site internet de l'UFR.

## JURY DU SECOND SEMESTRE

Semaine 23

## CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

## RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 25, 26 et 27

## JURY DE RATTRAPAGE

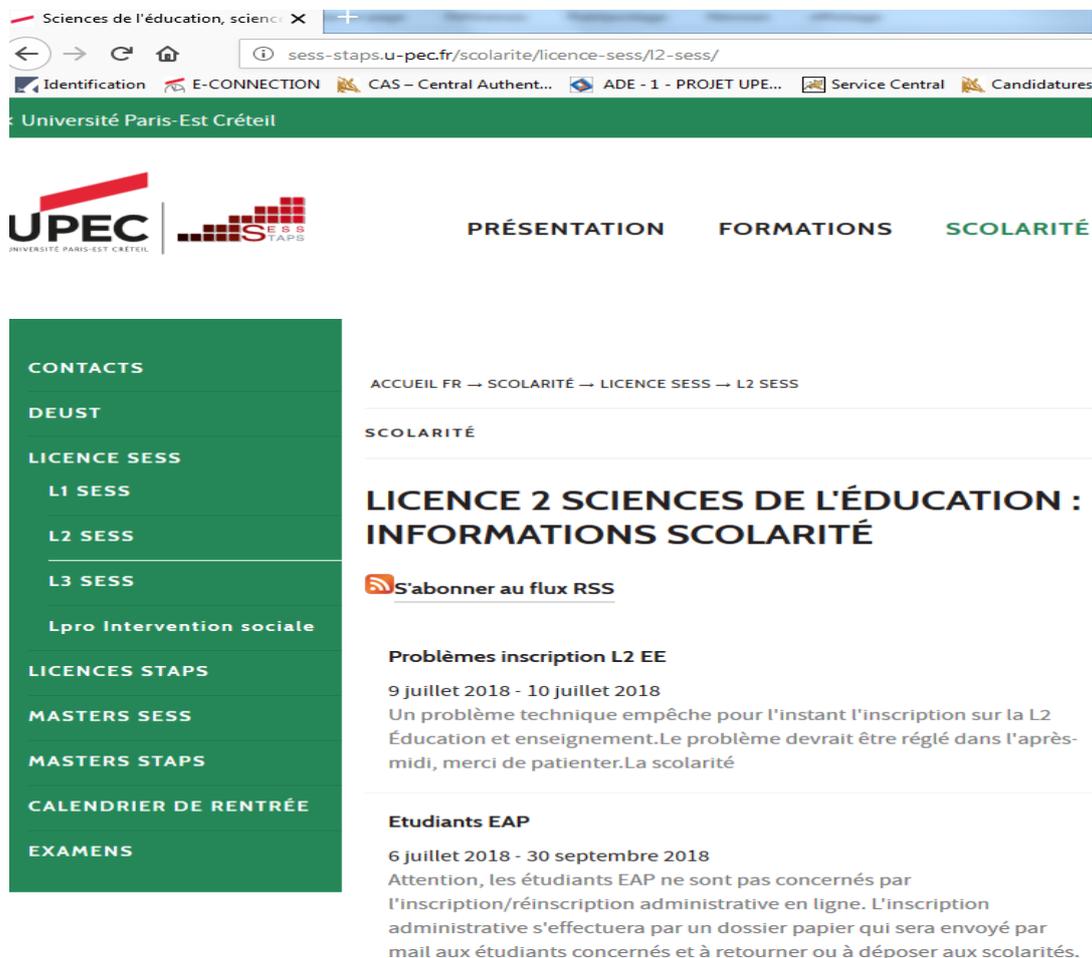
Semaine 28

## 5.2 – S’informer, suivre et vivre sa scolarité à l’UPEC

### ➤ 5.2.1- Coordonnées et horaires d’accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative ou pédagogique, les étudiants peuvent s’adresser à leur gestionnaire de scolarité au 6<sup>ème</sup> étage bureau 617 auprès de :

Ingrid ODYE : [ingrid.odye@u-pec.fr](mailto:ingrid.odye@u-pec.fr) ou en appelant le 01.45.17.44.10



The screenshot shows a web browser window with the URL [sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l2-sess/](http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l2-sess/). The page features the UPEC logo and navigation menus for 'PRÉSENTATION', 'FORMATIONS', and 'SCOLARITÉ'. A left sidebar contains a menu with items like 'CONTACTS', 'DEUST', 'LICENCE SESS', 'L1 SESS', 'L2 SESS', 'L3 SESS', 'Lpro Intervention sociale', 'LICENCES STAPS', 'MASTERS SESS', 'MASTERS STAPS', 'CALENDRIER DE RENTRÉE', and 'EXAMENS'. The main content area is titled 'LICENCE 2 SCIENCES DE L'ÉDUCATION : INFORMATIONS SCOLARITÉ' and includes an RSS subscription link, a notice about 'Problèmes inscription L2 EE' dated 9-10 July 2018, and information for 'Etudiants EAP' dated 6 July to 30 September 2018.

### HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA GESTIONNAIRE DE SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9h30 - 12h30	Fermé
MARDI	9h30 - 12h30	14h – 16h30
MERCREDI	9h30 - 12h30	Fermé
JEUDI	9h30 - 12h30	14h – 16h30
VENDREDI	9h30 - 12h30	Fermé

### ➤ 5.2.2- Coordonnées des responsables pédagogiques de la licence et des parcours

Responsable pédagogique de la L2 :  
Christophe JAUNET: [christophe.jaunet@u-pec.fr](mailto:christophe.jaunet@u-pec.fr)

**Responsable du parcours Education et Enseignement (EE)**

Dominique DUCARD: [ducard@u-pec.fr](mailto:ducard@u-pec.fr)

**Responsable du parcours Intervention Sociale et Insertion-Formation (ISIF)**

Christophe JAUNET: [christophe.jaunet@u-pec.fr](mailto:christophe.jaunet@u-pec.fr)

➤ **5.2.3- Informations sur l'organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours.**

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l'organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** les informations figurant en ligne et/ou affichées sur le tableau réservé à la Licence 2 dans le couloir du 6<sup>ème</sup> étage pour des informations sur : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d'emplois du temps...

Les semaines qui sont indiquées dans l'emploi du temps correspondent aux semaines du calendrier civil.

Pour consulter ces informations en ligne :  
**site Web de l'université** ([www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)).

Pour les consulter vous devez cliquer sur **Facultés Ecoles et instituts** et choisir  
**UFR Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.**

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L2 SESS**.  
<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l2-sess/>

**Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement (en particulier lorsqu'un cours débute à 8h).**

**Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps mais consultables en ligne via le logiciel ADE.**

**Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :**

Cliquer sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

Utilisateur : sess\_staps\_web

Mot de passe : (néant)

[OK]

SESS 2020-2021 > Groupes > UFR SESS > Formation initiale > Licence 2 > « Groupes » ou « Langues » (pour anglais/espagnol)

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1<sup>er</sup> chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3<sup>ème</sup> étage de la Pyramide.

#### ➤ **5.2.4 – Remise des travaux aux enseignants**

Les **dossiers, rapports, notes de synthèse, fiches de lecture**, devront être remis à l'enseignant lui-même pour les différentes sessions. **Pour la session de juin**, les étudiants concernés doivent prendre contact **dès l'affichage des résultats** avec l'enseignant de leur(s) TD pour définir ce qu'ils auront à valider.

**Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au cours des trois semaines qui suivent le début des cours.**

**Chaque enseignant possède un casier** situé au 7<sup>ème</sup> étage dans la salle des professeurs (salle 704). Tout document à remettre à un enseignant doit être déposé dans son casier. **Aucun dossier ne sera accepté à la scolarité.**

#### ➤ **5.2.5 – Les examens**

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves. **La charte des examens**, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles, votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se conformer.

**Les étudiants en situation de handicap** bénéficient d'un temps majoré pour les examens sous certaines conditions. Ils doivent se faire connaître dès le début de l'année ou dès que possible en cas d'accident en cours d'année :

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-votre-accompagnement-a-l-upec>

#### ➤ **5.2.6 – Proclamation des résultats des examens**

**Les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace E-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

**La consultation des copies et l'accompagnement pédagogique** se déroulent **après le jury (affichage des consultations indiqué en ligne pour les étudiants)**. Aucune consultation de copies ne pourra avoir lieu en dehors des dates indiquées.

**Concernant les réclamations** (erreurs de notes, oublis de notes...) **un délai règlementaire est indiqué sur les fiches de réclamation. Au-delà de ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en compte.**

**Les relevés de notes** sont distribués sur présentation de la carte d'étudiant. Ils peuvent être confiés à une autre personne si celle-ci est munie d'une procuration et de la carte d'étudiant.

### **5.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants**

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6<sup>ème</sup> étage (salle n°604) ouverte du lundi au vendredi de 12 H à 17H contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité. **De nombreux ouvrages sont en accès libre** : ouvrages théoriques des fondamentaux des Sciences de l'éducation, des ouvrages thématiques ainsi que des périodiques. Un espace multimédia avec des ressources à vocation pédagogique sont à la disposition des étudiants : ordinateurs fixes et portables avec Wifi. Un scan peut également être utilisé en libre-service.

Afin de se projeter de manière constructive vers leur avenir professionnel, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé sur rendez-vous.

**La convention de stage est obligatoire avant tout début de stage (Attention, ecue 8.1 « Métiers socio-éducatifs » parcours EE L2 : pas de convention de stage à remplir, les modalités spécifiques seront explicitées lors des séances TD par les enseignants).**

**La saisie de la convention de stage doit être faite en ligne sur P-stage.** Cette application est accessible depuis votre ENT (Environnement Numérique de Travail). Le tutoriel d'aide pour le montage de la convention est disponible sur ce site : <http://sess-staps.u-pec.fr/stages-emploi/faire-ma-convention-sur-p-stage/>. Les étudiants peuvent aussi y trouver conseil et appui pour leur recherche de stage et la saisie de la convention de stage. Une aide est également proposée en cas de problème avec p-stage.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous contacter :

**Chloé FOUQUET** responsable de la salle 604

**Soit par téléphone au 01-45-17-44-38**

**soit par mail : [chloe.fouquet@u-pec.fr](mailto:chloe.fouquet@u-pec.fr)**

**D'autres salles sont également à la disposition des étudiants de La Pyramide :**

Des salles sont mutualisées au 2<sup>ème</sup> étage avec l'institut d'Ergothérapie, accessibles à l'ensemble des étudiants de l'UFR SESS :

**Salle 214** : salle informatique en libre-service accessible sur présentation de la carte d'étudiant.

**Salle 215** : 1 salle informatique équipée de 10 postes de travail

**Salle 215 bis** : salle de travail comprenant 20 places

**Pour la restauration deux options sont offertes aux étudiants :**

- **Salle 228** : le foyer étudiant équipé d'un micro-ondes est à la disposition des étudiants du département SESS.

- **le restaurant universitaire de l'UFR de Droit sur le Campus André Boule** qui situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide. Le repas coûte 3.25 € et peut être réglé par la carte IZLY ou depuis un Smartphone.

#### **5.4 - Vie universitaire : Extrait du règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration de l'université le 10/11/2017).**

##### **➤ 5.4.1 - Vie universitaire : comportement général (Titre 2 - Section 1 - Article 20)**

Les usagers doivent adopter un comportement respectueux d'autrui et conforme aux usages. (...) **et ne doit pas être de nature à créer une perturbation** dans le déroulement des activités d'enseignement et de recherche.

##### **➤ 5.4.2 - Ordre intérieur : Usage des moyens de communication (Titre 2 - Section 2 - Article 26)**

L'usage des moyens de communication, transmission et réception ne doit pas porter atteinte au fonctionnement de l'université.

##### **➤ 5.4.3 - Discipline universitaire : Dispositions générales et procédure disciplinaire à l'égard des usagers (Titre 2 - Section 3 - Articles 29 et 30)**

Tout manquement aux dispositions du règlement intérieur est susceptible de justifier la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire. (...). En fonction de la gravité des faits, les sanctions disciplinaires applicables aux usagers sont les suivantes : l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire pour une durée maximale de 5 ans ou l'exclusion définitive de l'université. Le prononcé d'une sanction peut s'accompagner, le cas échéant, de la nullité de l'inscription ou de la nullité de l'épreuve correspondant à la fraude ou à la tentative de fraude voire, pour l'usager concerné, de la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

#### **5.5 Contacter les enseignants de la licence**

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7<sup>ème</sup> étage** ainsi que d'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier.

Les enseignants vacataires possèdent également un **casier** dans la salle des professeurs, mais la transmission aux étudiants de leurs coordonnées personnelles relève de leur décision.

- M Y.ADANE (Bureau 714) [adane.yahia@yahoo.fr](mailto:adane.yahia@yahoo.fr)
- Mme F. Anani (Bureau 705) [fatima.anani@u-pec.fr](mailto:fatima.anani@u-pec.fr)
- M B.ALLALI (Bureau 701) [boujemaa.allali@u-pec.fr](mailto:boujemaa.allali@u-pec.fr)
- Mme B. ALONSO (Bureau 701) [begona.alonso-fernandez@u-pec.fr](mailto:begona.alonso-fernandez@u-pec.fr)
- M. D.ARGOUT (Bureau 702) [argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr)
- Mme BEGOT (Bureau 711) [anne-cecile.begot@u-pec.fr](mailto:anne-cecile.begot@u-pec.fr)
- M. M. BIGAY (Bureau 705) [michael.bigay@u-pec.fr](mailto:michael.bigay@u-pec.fr)
- Mme S. CHAUVEL (Bureau 715) [severine.chauvel@u-pec.fr](mailto:severine.chauvel@u-pec.fr)
- Mme C.COSSEE (Bureau 706) [claire.cosse@u-pec.fr](mailto:claire.cosse@u-pec.fr)
- Mme L.COSTES (Bureau 709) [laurence.costes@u-pec.fr](mailto:laurence.costes@u-pec.fr)
- M. D.DUCARD (Bureau 705) [ducard@u-pec.fr](mailto:ducard@u-pec.fr)
- Mme M. DUSZYNSKI [manuelle.duszynski@u-pec.fr](mailto:manuelle.duszynski@u-pec.fr)
- Mme J. HOROKS [julie.horoks@u-pec.fr](mailto:julie.horoks@u-pec.fr)
- M C.JAUNET (Bureau 714) [christophe.jaunet@u-pec.fr](mailto:christophe.jaunet@u-pec.fr)
- M S.LACROIX (Bureau 710) [sebastien.lacroix@u-pec.fr](mailto:sebastien.lacroix@u-pec.fr)
- M. P.LAFONT (Bureau 707) [pascal.lafont@u-pec.fr](mailto:pascal.lafont@u-pec.fr)
- Mme D.LEBLOND (Bureau 705) [leblond@u-pec.fr](mailto:leblond@u-pec.fr)
- M J.MBIATONG (Bureau 701) [jerome.mbiatong@u-pec.fr](mailto:jerome.mbiatong@u-pec.fr)
- Mme F. MONTANDON (Bureau 702) [frederique.montandon@u-pec.fr](mailto:frederique.montandon@u-pec.fr)
- Mme A-C. OLLER (Bureau 706) [anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr](mailto:anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr)
- Mme N. SAVARD (Bureau 708) [nathalie.savard@u-pec.fr](mailto:nathalie.savard@u-pec.fr)
- M. P. SEMENOWICZ (Bureau 708) [philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr)

## **5.6 S'orienter à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)**

**Le SIOE** (Service des Inscriptions et Organisation des Etudes) est situé sur le campus centre, au 61, avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université, bâtiment I1 rez-de-chaussée. Il délivre lors de l'inscription administrative, en début d'année, des certificats de scolarité (**pensez à en faire des photocopies**).

**Le service des bourses** (01.45.17.12.43 ou 65.29), ainsi que le **service des diplômes** (01.45.17.12.47 ou 12.42) font partie du SIOE.

**La bibliothèque universitaire** du Campus centre est située au 61 avenue du Général de Gaulle en face du bâtiment T.  
**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Voir le calendrier des samedis d'ouverture sur le site internet de l'université. Contacts :

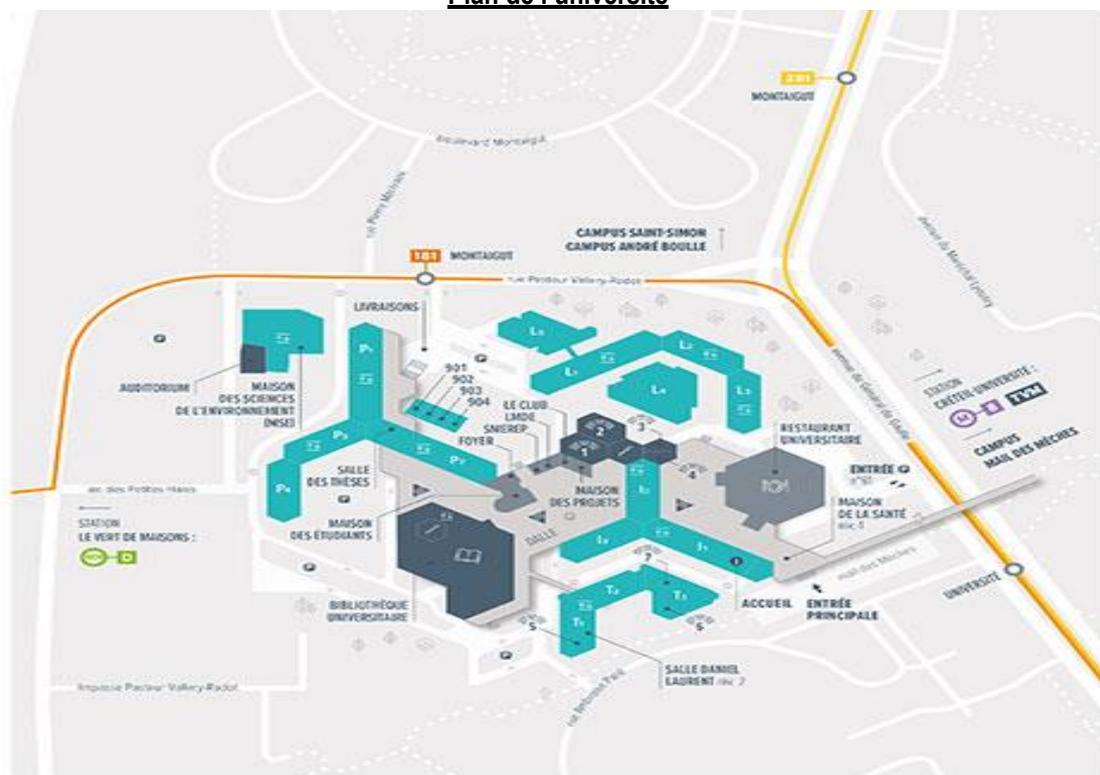
Horaires et conditions d'accès	01 45 17 70 19 01 45 17 70 12 <a href="mailto:bibcmc@u-pec.fr">bibcmc@u-pec.fr</a>
--------------------------------	--

Documentation services proposés	01 45 17 70 31 01 45 17 70 39 <a href="mailto:bibcmc@u-pec.fr">bibcmc@u-pec.fr</a>
L'emprunt et le retour des documents	01 45 17 70 16 01 45 17 70 12 <a href="mailto:pret-cmc@u-pec.fr">pret-cmc@u-pec.fr</a>
Le service du Prêt entre Bibliothèques	01 45 17 70 28 <a href="mailto:pebcmc@u-pec.fr">pebcmc@u-pec.fr</a>
Le dépôt et la consultation des thèses	01 45 17 70 28 <a href="mailto:these-cmc@u-pec.fr">these-cmc@u-pec.fr</a>

**Le service culturel et vie de l'étudiant** propose des services concernant le logement, les emplois, les stages, les jobs, l'action sociale, la culture. Ce service est situé au 61 avenue du Général de Gaulle, métro Créteil Université, bâtiment I3 au 1<sup>er</sup> étage.

Contact : [vie-etu@u-pec.fr](mailto:vie-etu@u-pec.fr)

### Plan de l'université



Faculté d'administration et échanges internationaux	Bât. T
Faculté des lettres, langues et sciences humaines	Bât. I
Faculté des sciences et technologie	Bât. P

Institut de préparation à l'administration générale	Bât. T
IUT de Créteil-Vitry	Bât. L
Présidence et services centraux	Bât. I

 Accueil
 Amphithéâtre



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL  
VAL DE MARNE

CAMPUS CENTRE

www.u-pec.fr

Suivez l'UPEC sur les réseaux sociaux :








### Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives SUAPS

(61 avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université Bât I3 - 1er étage - Locaux du service culturel et vie de l'étudiant) propose plus de 30 activités physiques, sportives et artistiques.

Contact : 01 45 17 13 84 - [suaps@u-pec.fr](mailto:suaps@u-pec.fr)

## Plan d'accès aux différents sites



**UPEC** UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE  
Connaissance - Action

**CARTE DES CAMPUS DE CRÉTEIL**

MÉTRO GARE BUS ARRÊT

## 6 LE PROGRAMME DE LA LICENCE : UE ET ECUE

### SEMESTRE 3

#### UE 7 – Identifier et mobiliser les principaux concepts

ECUE 7.1 Dynamique de groupes	12 h CM – 18 h TD
ECUE 7.2 Normes et déviance	14 h CM – 18 h TD
ECUE 7.3 Santé et société	14 h CM – 18 h TD

#### UE 8 – Comprendre le secteur socio-éducatif

ECUE 8.1 Métiers socio-éducatifs (+stage) <sup>1</sup>	18 h TD
ECUE 8.2 Politiques et dispositifs éducatifs	12 h CM – 12hTD

#### UE 9 - Parcours

##### ***Parcours Education et Enseignement***

ECUE 9.1 Education à la culture mathématique	18 h TD
ECUE9.2 Education à l'étude de la langue	18 TD
ECUE9.2 Education à la culture littéraire et artistique	24 TD

##### ***Parcours Intervention Sociale Insertion Formation***

ECUE 9.1 Economie sociale et solidaire	8 h CM – 12 h TD
ECUE 9.2 Education à l'environnement et au développement durable	8 h CM – 12 h TD
ECUE 9.3 Intervention et politiques sociales	8 h CM – 12 h TD

#### UE 10 – Savoir communiquer et analyser des données

ECUE 10.1 Langue étrangères : anglais ou espagnol	24 h TD
ECUE 10.2 Techniques de recueil de données	20 h TD

<sup>1</sup> Le stage concerne le parcours **Education et Enseignement** afin de permettre une immersion en école élémentaire. Pour les étudiants concernés, le TD « Métiers socio-Educatifs » pour EE serait assuré par des formateurs de l'ESPE. Un stage supplémentaire d'insertion professionnelle (SSIP) est possible en ISIF (contactez préalablement M. Argoud : [argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr))

## SEMESTRE 4

### UE 11 – Identifier et mobiliser les principaux concepts II

ECUE 11.1 Cycle de vie et développement de l'individu	14 h CM – 18 h TD
ECUE 11.2 Socialisations	12 h CM – 18 h TD
ECUE 11.3 La formation tout au long de la vie	12 h CM – 18 h TD

### UE 12 - Parcours

#### *Parcours Education et Enseignement*

ECUE 12.1 Education à la culture mathématique	18 h TD
ECUE 12.2 Education à l'étude de la langue	18 h TD
ECUE 12.3 Education à la culture scientifique et technologique	18 h TD
ECUE 12.4 Education à la culture historique et géographique	24h TD

#### *Parcours Intervention Sociale Insertion-Formation*

ECUE 12.1 Animation	6 h CM – 12 h TD
ECUE 12.2 Apprendre en situation de travail	6 h CM – 12 h TD
ECUE 12.3 Observation sociale partagée	6 h CM – 12 h TD

### UE 14 – Savoir communiquer et analyser des données II

ECUE 13.1 Langues étrangères : anglais ou espagnol	24 TD
ECUE 13.2 Techniques de recueil de données	24 TD
ECUE 13.3 Option transversale	24 TD

Les enseignants distribueront pendant leurs enseignements des plans de cours, des bibliographies et des textes.

Pour certains enseignements comme la Psychologie des groupes ou la psychologie de l'enfant, quelques CM sont des CM en ligne et sont donc entièrement accessibles sur la plate-forme EPREL (Espace Pédagogique de Ressources en Ligne). Les cours en ligne sont indiqués dans les emplois du temps.

Certains enseignants mettent aussi en ligne sur EPREL des documents et ressources relatifs à leurs cours. Le mode d'emploi d'EPREL est disponible sur le site de l'université (voir page d'accueil).

Il est donc conseillé aux étudiants de consulter régulièrement la plateforme EPREL et leur messagerie UPEC. Aucun polycopié de cours n'est édité. Il appartiendra à tout étudiant empêché de suivre les cours de se les procurer auprès de ses camarades.

## MODULE « Accompagnement AED » - Groupe(s) AED

Dans le cadre de votre affectation en tant qu'AED sur l'académie de Créteil, vous devrez suivre un enseignement spécifique pour vous aider pendant votre stage. Cet accompagnement sera organisé dans le cadre de « Métiers socio-éducatifs » (ECUE 8.2). Durant ce module de 18 heures, vous pourrez acquérir les connaissances et compétences nécessaires à votre prise de fonction. Il est à noter que cet enseignement donnera lieu à une évaluation comptant pour la validation de votre premier semestre.

De même, au second semestre, les AED sont exemptés d'option transversale : ils suivront un « accompagnement AED » à la place, qui servira à valider l'Option T.

# **PREMIER SEMESTRE**

## **- S3 -**

- **UE 7 : Identifier et mobiliser les principaux concepts**
- **UE 8 : Comprendre le secteur socio-éducatif**
- **UE 9 : Parcours**
- **UE 10 : Savoir communiquer et analyser des données**

**Enseignant responsable** : Frédérique Montandon  
**Intervenants** : Charles Calamel ; Sara Maraval

Nombre d'heures : **12 CM**  
**18 TD**

### CONTENUS

Le cours propose d'aborder la notion même de dynamique de groupes. Nous verrons donc dans un premier temps les différentes études sur le comportement des groupes, leurs structures et leurs fonctionnements ainsi que les différents types de rôle joués par les membres d'un groupe. Tout en prenant en compte les interactions et la communication au sein des groupes, nous aborderons le leadership : pouvoir et leadership ; rôles et les fonctions de l'animateur de réunion ; phénomène de la participation dans les groupes. Il s'agit d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées à la structure et à la dynamique des groupes de tâches.

Les TD permettent d'approfondir le CM à la fois à travers des textes et des mises en pratiques afin de développer ses capacités d'analyse.

### BIBLIOGRAPHIE

- AEBISCHER, V., D. OBERLÉ, *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1988.  
AMADO, E. & GUITTET, A. *La dynamique des communications dans les groupes*. Colin. 1989.  
ANZIEU D. & MARTIN J-Y. *La dynamique des groupes restreints*. PUF. 1986.  
DELOUVEE, S. *Psychologie sociale*, Dunod, 2013.  
LEVY, A. *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*. Dunod, 1972.  
MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes*. ESF, 1970.

---

**Modalités d'évaluation** : ECTS 4

**Régime général** : Contrôle continu 100% TD avec production écrite (80%) et oral (20%)

**Régime dérogatoire** : un dossier écrit (des commentaires de textes, une analyse de situation, une fiche de lecture).  
Prendre contact avec l'enseignant responsable [frederique.montandon@u-pec.fr](mailto:frederique.montandon@u-pec.fr)

**Accompagnement pédagogique** : après publication des résultats de la 1<sup>ère</sup> session

**Rattrapage** : Dossier écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable [frederique.montandon@u-pec.fr](mailto:frederique.montandon@u-pec.fr) dès la publication des résultats de session 1.

## UE 7 ECUE 7.2

## Normes et déviance

Enseignants responsables : D. Argoud

Nombre d'heures 14hCM - 18hTD

Equipe d'intervenants : Olivier Leproux - Margot Dehage - Zoé Yadan

### CONTENU

La régulation des comportements déviants est un enjeu important des professions (enseignement et travail social) considérées par les étudiant·e·s de la licence SESS. Le cours a pour objectif d'acquérir une compréhension sociologique de la déviance à travers l'étude de théories explicatives du phénomène.

Partant de cas concrets (comme le décrochage scolaire, l'usage de drogues, la délinquance, etc.), il s'agira de saisir le caractère social de la production de ces comportements et de leur sédimentation en statut (« déviant », « drogué », etc.). A travers le concept d'étiquetage, une attention particulière sera portée sur le rôle ambivalent que jouent des institutions comme l'école ou la prison dans la production sociale de la déviance alors même qu'elles se pensent comme garantes de l'ordre social et du respect des normes.

Les travaux dirigés permettront aux étudiant·e·s de travailler activement des textes classiques et contemporains, de les discuter, d'engager des débats en cours et d'étayer leur argumentation tant à l'écrit qu'à l'oral.

### BIBLIOGRAPHIE

- BECKER, H., Outsiders: études de sociologie de la déviance, Paris, Métailié, 1985[1965]
- DARMON Muriel, Devenir anorexique. Une approche sociologique, Paris, La Découverte, 2008
- GOFFMAN, E., Stigmate : les usages sociaux du handicap, Paris, Minuit, 1975 [1963]
- OGIEN, A., Sociologie de la déviance, Paris, Armand Colin, 1995
- MOHAMMED Marwan, La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue, Paris, PUF, 2015
- MUCCHIELLI L., Sociologie de la délinquance, Paris, Armand Colin, 2018

---

Modalités d'évaluation : 4 ECTS

#### **Régime général :**

Contrôle continu 100%

**Régime dérogatoire :** Examen final, épreuve écrite de 2 heures pendant la semaine des examens, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

**Rattrapage :** Examen final, épreuve écrite durée 2 heures, sans documents. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

**Enseignants responsables** : Anne-Cécile BÉGOT  
**Equipe d'intervenants** : Marie-Pierre MACKIEWICZ

**Nombre d'heures** : 14h CM - 18h TD

#### CONTENU

La « crise sanitaire » liée au Covid-19, survenue en 2019-2020 et qui a impacté une grande partie de l'humanité, témoigne de l'importance des questions de santé et de maladie au sein de nos sociétés. En France, des sociologues ont travaillé sur ces sujets depuis les années 1960-1970. C'est à leurs travaux que l'on va s'intéresser dans le cadre de ce cours, notamment aux représentations sociales de la santé, de la maladie, aux spécificités d'une maladie telle que le cancer, au rôle joué par les associations de lutte contre le VIH/sida, aux inégalités sociales de santé... Par ailleurs, les questions de santé concernent tout un chacun et traversent de nombreux champs professionnels dont celui de l'éducatif.

Certaines de ces thématiques seront abordées dans le cadre du TD, et ce à partir de textes de sociologues.

Il est nécessaire de lire les textes **avant** de se rendre en TD.

#### BIBLIOGRAPHIE

ADAM P., HERZLICH C., *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan (coll.128), 1994.

CARRICABURU D., MÉNORET M., *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, A. Colin, 2004.

HERZLICH C., *Santé et Maladie - Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 1969.

HERLICH J., PIERRET J., *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1984.

MÉNORET M., *Les temps du cancer*, Paris, CNRS, 1999.

---

**Modalités d'évaluation** : 4ECTS

**Régime général** : contrôle continu (trois notes) dans le cadre des TD, le tout correspondant à 1 note moyenne finale.

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal (épreuve sur table de 2h00, pendant la période des examens).

**Rattrapage** : Document à remettre sur Eprel. Prendre contact avec l'enseignante dès la publication des résultats de session 1 : [anne-cecile.begot@u-pec.fr](mailto:anne-cecile.begot@u-pec.fr)

---

**Enseignants responsables** : Delpierre Loïc et Crenne Brigitte  
**Equipe d'intervenants** : Delpierre Loïc et Crenne Brigitte

**Nombre d'heures** : 18h TD + stage d'observation

## CONTENU

### **Pour les étudiants en parcours EE :**

Ce TD vise tout d'abord à aider l'étudiant à faire évoluer ses représentations du métier de Professeur des Ecoles et à clarifier sa façon de concevoir sa future profession.

Après un état des lieux sur les parcours de formation et les projets professionnels, les étudiants construiront des connaissances sur le métier de professeur des écoles et sur les perspectives d'évolutions associées.

Des outils seront construits ou apportés pour préparer le stage d'observation en école élémentaire.

#### Modalités de formation :

- ◆ **Stage en école élémentaire obligatoirement** (trois journées) : les étudiants n'ont pas à se préoccuper de trouver un terrain de stage car ce dernier fait l'objet d'une convention entre l'Académie de Créteil et l'Upec. En revanche, **les écoles servant de terrain de stage se situent nécessairement dans le Département du Val-de-Marne.**

#### ◆ **Interventions :**

\* Apport de connaissances sur le système éducatif en général et sur le fonctionnement de l'école élémentaire en particulier.

\* Apport de connaissances sur le parcours de formation et les caractéristiques du métier de professeur des écoles en lien avec les textes régissant la profession (référentiel de compétences, socle commun, programmes.)

\* Préparation du stage dans les écoles : construction d'une grille de recueil d'informations et d'analyses à utiliser lors du stage d'observation dans les écoles élémentaires.

#### ◆ **Evaluation**

\* L'évaluation prendra appui sur l'exposé collectif réalisé et sur un travail écrit individuel (type QCM)

## BIBLIOGRAPHIE

**Modalités d'évaluation** : 3 ECTS

**Régime général** : 100%

- Un devoir écrit, type QCM portant sur les connaissances apportées en cours (50°/° de la note)
- Un oral collectif réflexif croisé sur une thématique professionnelle choisie en lien avec le contenu des cours et les observations faites lors du stage dans les écoles (50 % de la note)
- 

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal.

Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant du groupe TD dans lequel il est inscrit : [loic.delpierre@u-pec.fr](mailto:loic.delpierre@u-pec.fr) / [brigitte.crenne@u-pec.fr](mailto:brigitte.crenne@u-pec.fr)

**Rattrapage** : reprise écrite pour amélioration du travail d'exposé en apportant les modifications fournies à l'issue de cet oral.

**Enseignants responsables** : Chantal VENTURA  
**Intervenants TD** : Sabrina Cortes, Jean-Marc Le Hunsec, Chantal Ventura

**Nombre d'heures** : 18 HTD

#### CONTENU

Les séances et supports proposent d'appréhender les secteurs d'interventions des professionnels de l'Action sociale, socio-éducative et éducative. Il s'agit de mettre en regard les questions qui traversent les différents secteurs et métiers des champs de l'intervention sociaux éducative et de l'éducation

L'actualité des différents champs d'action, ou pour des catégories de publics ou d'établissement seront abordés à travers des textes, articles ou expériences pratiques professionnelles.

#### BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des éléments de supports utilisés en TD seront mis en ligne y compris ceux pour aborder les parcours de compétences (pour tous les étudiants, même en régime dérogatoire).

---

**Modalités d'évaluation** : 3 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu pendant les TD (50% écrit / 50% oral)

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal. Il s'agit d'une épreuve écrite sur table de 1h ½ lors de la session des examens. Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant du groupe TD dans lequel il est inscrit.

**Rattrapage** : Epreuve sur table de 1h30

**Enseignants responsables :** Christophe JAUNET – Yahia ADANE

**Nombre d'heures :** 12h CM - 12 h TD

**Equipe d'intervenants :** Yahia ADANE (AEPCR), Christophe JAUNET (UPEC), Olivier LEPROUX (ATER), Nicolas DUFOUIL (CEMEA), Claude FAVERGER (FRANCAS), Emilie DEWAELE (Mairie de Paris - Equipe de Développement Local).

### CONTENU

Depuis l'instauration des Zones d'Education Prioritaire en 1981 par Alain Savary, l'orientation des politiques d'éducation a conduit les décideurs et les acteurs du système éducatif à réfléchir aux moyens de compenser les inégalités de départ qui résultent des catégories sociales des familles et de l'environnement local. Les politiques et les dispositifs d'éducation reflètent l'évolution de ces conceptions qui dépassent les seules questions de la scolarité impliquant une dimension sociale plus vaste.

Une réponse visant à éliminer ou atténuer les facteurs qui placent certaines catégories d'élèves dans une situation défavorable devant l'école, les territoires sont devenus les supports des politiques éducatives rapprochant les dispositifs de la Politique de la ville et de l'éducation prioritaire.

Le cours abordera les fondements de l'éducation prioritaire dans les années 80, l'interaction ville-école et ses évolutions à partir de la fin des années 90 avec l'instauration des Contrats Educatifs Locaux puis des Projets Educatifs de Territoire (PEDT), du Programme de Réussite Educative (PRE), des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et plus récemment l'attribution du label de « Cité éducative » dans quelques villes.

En complément, les séances de TD aborderont à travers des exemples concrets la mise en œuvre de dispositifs locaux dans des territoires prioritaires le rôle que peuvent occuper des associations d'Education populaire et leurs apports en faveur de la réussite éducative pour chaque enfant.

### BIBLIOGRAPHIE

**MOREL (S.),** *Ecole, territoires et identités*, L'Harmattan, Collection Logiques Politiques, Paris, 2002.

**MAISTRE (I.), PALMA (J.),** *Les politiques éducatives locales*, CEDIS, Ed. Passager Clandestin, Collection Les pratiques, Montreuil, 2016.

**THIN (D.),** *Quartiers populaires : l'école et les familles*, Presses Universitaires de Lyon (PUL), Lyon, 1998.

**VAN-ZANTEN (A.),** *Les politiques d'éducation*, PUF, Collection Que-sais-je ? N°2396, 2011.

**Diversité,** *L'expérience du territoire, 40 ans de politique de la ville*, Revue d'actualité et de réflexion pour l'action éducative, n°193, Sept/Dec, 2018.

---

**Modalités d'évaluation :** 3 ECTS

**Régime général :** TD : Contrôle continu pendant les TD (50% de la note).

CM : Devoir-sur-table (1h30) pendant la session des examens (50% de la note).

**Régime dérogatoire :** 100% contrôle terminal. Il s'agit d'une épreuve écrite sur table de 1h ½ lors de la session des examens. Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant du CM et du groupe TD dans lequel l'étudiant est inscrit.

**Rattrapage :** Epreuve sur table de 1h30

Enseignants responsables : Julie Horoks, Rachid Saguer

Nombre d'heures : 18h TD

### CONTENU

L'objectif de cet enseignement est de redonner du sens aux mathématiques et de donner le goût de leur enseignement. L'éducation à la culture mathématique en L2 assure le développement des six compétences majeures : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer, tout en aidant les étudiants à développer une posture de futurs enseignants. A travers l'analyse de tâches et la comparaison des procédures d'élèves, les étudiants pourront en effet faire le lien entre savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Dans un premier temps il s'agira de familiariser les étudiants avec les étapes de l'apprentissage du nombre entier à l'école (différents usages et aspects, différentes représentations, obstacles et erreurs des élèves). Dans un second temps, un travail sur le calcul et les opérations (additions, soustractions) permettra de mettre en lumière les liens avec les propriétés des nombres déjà travaillées.

La résolution de problèmes est centrale dans cet enseignement : elle constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines de mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Le travail à plusieurs et les outils numériques seront aussi des leviers pour développer les connaissances visées.

Les contenus traités seront les suivants :

#### NOMBRES :

- comprendre les principes de la numération décimale écrite et orale, comparer avec d'autres numérations, traduire les nombres d'une numération à l'autre
- découvrir l'enseignement de la numération à l'école (étapes des apprentissages, erreurs, exemples d'activités)

#### OPÉRATIONS ET PROBLÈMES :

- comprendre les propriétés des techniques opératoires de l'addition et de la soustraction, en lien avec les propriétés des nombres entiers
- résoudre des problèmes additifs : classer des problèmes, comparer des procédures de résolution
- découvrir les premiers apprentissages du calcul à l'école : connaître les différents types de calculs à travers les problèmes qu'ils permettent de résoudre

### BIBLIOGRAPHIE

- N. Pfaff & M. Fénichel (2004) : Donner du sens aux mathématiques (Tome 1), Bordas
- ERMEL (2005) – Apprentissages numériques et résolution de problèmes (6 Tomes, de la GS au CM2), Hatier
- COPIRELEM : Mathématiques Concours de recrutement des Professeurs des Ecoles : Annales - Sujets corrigés et éléments de formation + Exercices complémentaires avec corrigés issus des concours blancs et examens des ESPE (Français) Broché – 1 août 2019

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu 100% pendant les TD : travail de groupe (écrit 25%+oral 25%), évaluation sommative de 2h (écrit 50%) préparée en TD par des tests flash, correspondant à 2 notes, écrit (75%), oral (25%).

**Régime dérogatoire** : Devoirs à la maison (25%), évaluation sommative de 2h en même temps que les étudiants en régime général (75%), le tout correspondant à **une moyenne finale**.

**Accompagnement pédagogique** : Après la publication des résultats, consultation des copies

**Rattrapage** : à préciser ultérieurement

**Enseignants responsables :** Manuelle DUSZYNSKI – Stéphanie Gallesio  
**Intervenante :** Stéphanie Gallesio

**Nombre d'heures:**18h TD

### CONTENU

« Texte » tient son étymologie du mot « tissu » : un texte est un assemblage d'éléments de structure qui répondent à des règles précises.

Ce cours fournit les outils nécessaires pour entrer dans la lecture et l'étude des textes littéraires, en articulation avec l'observation réfléchie des phénomènes linguistiques et grammaticaux qui leur donnent forme. Il doit permettre aux étudiants d'aborder le Master MEEF avec les pré-requis nécessaires en linguistique et en grammaire, mais aussi de réfléchir à la manière dont les choix linguistiques des auteurs conditionnent le sens des textes.

Il s'agit d'analyser les textes pour :

- se forger des repères dans la langue française : comment s'articule un texte, qu'est-ce qui assure sa cohérence ?
- comprendre et savoir expliquer le fonctionnement de la langue,
- acquérir une méthodologie d'analyse de la phrase et du texte (classer, catégoriser, déterminer la fonction des éléments linguistiques)

Ces outils sont également ceux qui permettent au professeur des écoles de guider les élèves, en lecture-compréhension mais aussi lors de la production écrite.

Il est demandé aux étudiants de réviser activement les temps et les modes verbaux préalablement au cours ou dès le début de celui-ci.

#### Du texte à la phrase :

- la notion de genre textuel et de registre ;
- l'organisation textuelle : cohérence et cohésion (plan de texte, type de progression, connecteurs, anaphores) ;
- les valeurs des temps verbaux ;
- les séquences textuelles : narration, description, argumentation, dialogue
- les plans d'énonciation : marques d'engagement et de subjectivité, repères déictiques / contextuels / absolus ;
- les discours rapportés : discours direct, discours indirect, discours indirect libre, discours narrativisé.

### BIBLIOGRAPHIE

- Français-Littérature. Anthologie chronologique, Nathan, 2019. Notamment pour les fiches « Etude de la langue »
- Dominique Mainueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, chapitres 1, 5, 10, 11 et 12, Armand Colin, 2010 (ou une autre édition).
- Jean-Christophe Pellat, *Quelle grammaire enseigner ? Notions, difficultés, terminologie*, partie 3 « Grammaire de texte et analyse du discours », Hatier, 2009.
- Claire Stolz, *Nouvelle grammaire du collège*, partie 3 « Communiquer » et partie 4 « Le texte », Magnard, 2007. L'acquisition de cet ouvrage (livre de l'élève) est recommandée pour la préparation du CRPE lors du Master MEEF.

**Modalités d'évaluation :** 2 ECTS

**Régime général :** Deux travaux écrits, selon l'organisation de l'enseignante (1 moyenne finale).

**Régime dérogatoire :** 100% contrôle terminal : un devoir écrit. Prendre contact avec l'intervenante au début du semestre : [stephanie.gallesio@u-pec.fr](mailto:stephanie.gallesio@u-pec.fr) pour connaître la date du contrôle et les modalités d'évaluation.

**Rattrapages :** Epreuve sur table de 1h30

**Enseignants responsables** : Manuelle DUSZYNSKI

**Nombre d'heures** : 24 h TD

**Equipe d'intervenants** : Céline Calvet, Franck Capet-Dolo, Anne-Sophie Deveau, Gaëlle Le Guern-Camara, Rim Rejichi.

#### CONTENU

Découverte des genres littéraires qui relèvent de l'oralité : le conte, la poésie, le théâtre :

- Eléments d'histoire littéraire permettant de comprendre la genèse de ces genres ;
- Exercices de mise en voix et de mise en scène, lecture expressive afin de s'appropriier les textes et pouvoir les restituer les adressant à un « public » ;
- Lecture-compréhension de ces textes en tenant compte de leurs spécificités ;
- Approche réflexive du fonctionnement de ces genres par la pratique de l'écriture ;
- Interrogation sur ces genres, avec les outils appropriés, afin d'apprendre à les comprendre ;
- Réflexion sur la littérature du patrimoine et les réécritures contemporaines.
- 

Le travail pourra se faire en lien avec des structures ou des événements culturels.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Listes de référence pour le cycle 1, 2 et 3 éditées par le Ministère (site Eduscol) : contes, poésie, théâtre.
- Lire ou relire des recueils de contes (Perrault, Grimm, Andersen, contes des traditions populaires...)
- Préface à la *Psychanalyse des contes de fées* de Bruno Bettelheim.
- *Anthologie de la poésie française de Villon à Verlaine*, Garnier-Flammarion, 1998.
- *Le théâtre*. Textes choisis et présentés par Bénédicte Louvat-Molozay, Flammarion, 2007.
- André Degaine, *Histoire du théâtre dessinée*, Nizet, 1992.
- Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre*, Belin Sup Lettres, 1996.

---

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu composé de la moyenne de deux évaluations (orale 75%- écrite 25% - 2 notes). L'évaluation écrite s'appuiera sur un carnet de lecteur. L'évaluation orale sera précisée par l'enseignant.

**Régime dérogatoire** : L'étudiant doit constituer un carnet de lecteur. Les modalités en seront expliquées par l'enseignante responsable, **à contacter en début de semestre** (voir mail enseignant en début de livret).

**Rattrapage** : Examen terminal : un travail à présenter à l'oral en accord avec l'enseignante responsable. Prendre contact dès les résultats de la session 1.

Enseignant responsable : Philippe Semenowicz

Nombre d'heures : 8h CM 12h TD

### CONTENU

L'économie sociale et solidaire (ESS) est depuis une vingtaine d'années un secteur qui fait l'objet d'un intérêt sans cesse accru, tant du point de vue théorique que dans la sphère politique. L'objet du cours est de présenter ce que recouvre cette appellation d'ESS et de mettre en évidence ses enjeux économiques, sociaux et politiques. Il s'agira ainsi de discuter sa spécificité et sa diversité, de même que ses opportunités et ses difficultés. Dans cet objectif, nous étudierons successivement dans le cours magistral les différentes familles qui composent l'ESS, à savoir l'économie sociale, l'économie solidaire et l'entrepreneuriat social. En travaux dirigés, nous réaliserons des études de cas de structures de l'ESS.

### BIBLIOGRAPHIE

DEFOURNY J., NYSSSENS M. (2017), *Economie sociale et solidaire : socioéconomie du 3<sup>ème</sup> secteur*, De Boeck.

DRAPERI J.F. (2007), *Comprendre l'économie sociale*, Dunod.

FREMEAUX P. (2011), *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins.

HOLCMAN R. (2015), *Economie sociale et solidaire*, Dunod.

HELY M., MOULEVRIER P. (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La Dispute.

LAVILLE J.L. (2010), *Politique de l'association*, Le Seuil.

LACROIX G, SLITINE R. (2016), *L'économie sociale et solidaire : concilier profit et solidarité*, collection Que sais-Je ?, Presses Universitaires de France.

LE ROY A., PUISSANT E. (dir.) (2019), *Economie politique des associations – Transformations des organisations de l'économie sociale et solidaire*, De Boeck.

---

### Modalités d'évaluation : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu (100% de la note)

**Régime dérogatoire** : Examen terminal oral

Les étudiants concernés doivent contacter l'enseignant au plus tard un mois après le début des enseignements : [philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Le support powerpoint du cours magistral sera disponible en ligne sur EPREL une fois les enseignements terminés.

**Accompagnement pédagogique** : les épreuves de contrôle continu feront l'objet d'un corrigé accompagné de remarques et de conseils

**Rattrapage** : Examen terminal oral

Prendre contact avec l'enseignant dès la proclamation des résultats de la première session : [philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr)

**Enseignants responsables** : Boujemaa ALLALI  
**Equipe d'intervenants** : Boujemaa ALLALI

**Nombre d'heures** : 8H CM – 12H TD

## CONTENU

Le cours vise principalement à identifier, décrire, analyser les différents modèles de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), à savoir : les enjeux, les principes et les objectifs pédagogiques, les méthodes et les techniques pédagogiques, les acteurs et les politiques publiques, etc.  
Il vise également à identifier les principaux problèmes environnementaux (à l'échelle locale, nationale et mondiale), et à comprendre le modèle du développement durable.

## BIBLIOGRAPHIE

Brunel, S. (2018). *Le développement durable*. Paris : Que sais-je ?

Giordan, A., Pellaud, F. (2011). *Pour une éducation au développement durable*. Versailles : Éditions Quae

ONU. (1992). Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement  
<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

Salvador, J. (2011). *La transition écologique*. Toulouse : Érès éd.

Sauvé, L. (2001). *L'éducation relative à l'environnement. Ecole et communauté : une dynamique constructive*. Montréal : Hurtubise HMH.

Zwang, A., Girault Y. (2012). Quelle(s) spécificité(s) pour l'Éducation au Développement Durable (ÉDD) ?  
*Spirale. Revue de recherches en éducation*, 50, 181-195.

---

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu :

- un dossier à réaliser en binôme ( étude d'un dispositif ou d'une politique d'EDD) avec un accompagnement durant les TD ( 50%)
- une épreuve écrite portant sur le cours et réalisée pendant une séance de TD (50%)
- **Le tout correspondant à une note moyenne finale.**

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal. Il s'agit d'une épreuve écrite sur table de 3h lors de la session des examens.

**Rattrapages** : Epreuve sur table de 3h.

Enseignant responsable : Charlène Charles

Nombre d'heures : 8h CM  
12h TD

#### CONTENU

Ce cours magistral propose de répondre à la question suivante, « qu'est-ce l'intervention sociale ? », en retraçant les évolutions du secteur et ses spécificités. À partir d'une approche socio-historique et sociologique, cet enseignement visera à analyser les principales dimensions du travail social, de la construction des professions « historiques » du travail social à l'émergence des nouveaux métiers de l'intervention sociale. Ce cours magistral s'articule à des TD qui permettront d'explorer des exemples concrets d'intervention sociale. Effectivement, les pratiques des travailleurs sociaux ne sont pas réductibles aux cadres socio-politiques et institutionnels du travail social, elles ont leur propre logique et leur ancrage dans un espace- temps relationnel. Ce TD abordera donc la façon dont la sociologie peut aujourd'hui être mobilisée pour saisir des enjeux du terrain, des pratiques professionnelles et des rapports sociaux entre des professionnels et des personnes accompagnées.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Astier Isabelle, 2010, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*, Paris, Armand Colin
- Autès Michel, 2013, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod
- Chopart, J.-N. (dir.) 2000. *Les mutations du travail social*. Paris : Broché.
- Ravon Bertrand et Ion Jacques, 2012, *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte

---

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu 100%

**Régime dérogatoire** : Examen terminal : épreuve écrite de 2 h

**Accompagnement pédagogique** : Après publication des résultats de la première session.

**Rattrapage** : Examen terminal : épreuve écrite de 2 h

**Enseignants responsables :**  
Fatima ANANI & Michael BIGAY

**Nombre d'heures :** 24h TD

### CONTENU

L'une des fonctions essentielles du langage est la représentation du monde. Dans cet ECUE il s'agira d'une part, de continuer ce qui a été entrepris en première année et de renforcer ses capacités pratiques en vue d'une communication correcte et efficace dans la vie courante et professionnelle. D'autre part, de s'approprier des méthodes personnelles de travail permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues »<sup>1</sup> (CECRL).

### COMPETENCES VISEES

- **La motivation et la confiance en soi.** D'être capable de s'autocorriger et d'avoir un regard distancié sur ses capacités et habiletés à partir de différents supports (écrits journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires, contes et légendes, etc...).
- **De développer une posture communicationnelle.**
- **De produire et de comprendre des discours écrits ou oraux.**
- **D'échanger et construire avec autrui.**
- **De maîtriser les codes sociolinguistiques et les spécificités culturelles de la langue anglaise.**
- **Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.**
- **Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales.**

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

### BIBLIOGRAPHIE

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.

- [www.npr.org](http://www.npr.org)
- [www.bbc.co.uk/radio4/](http://www.bbc.co.uk/radio4/)
- [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)
- [www.guardian.co.uk](http://www.guardian.co.uk)
- [www.iht.com](http://www.iht.com)

**Modalités d'évaluation :** 3 ECTS

**Régime général :** contrôle continu : 50% écrit (compréhension écrite, expression écrite), 50% oral (participation en classe, exposé, épreuve de compréhension orale).

**Régime dérogatoire :** 100% écrit (compréhension écrite, expression écrite)

**Rattrapage :** 100% écrit

<sup>1</sup> Le CECRL est un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il s'appuie sur quatre axes : Les six niveaux communs (A1-A2, B1-B2, C1-C2), les cinq activités langagières (CO-CE, POI-POC, PE), les trois composantes de la compétence communicative linguistique (savoir, savoir-faire, et savoir être), sociolinguistique (considérant que la langue est un phénomène social avec ses marqueurs de relation sociales, ses dialectes et ses accents), et pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement aux choix des stratégies discursives pour atteindre un but précis) ; perspective actionnelle d'enseignement et d'apprentissage des langues : elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

**Enseignant responsable:** Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ  
**Equipe d'intervenants :** Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ, Pablo HERNÁNDEZ

**Nombre d'heures :** 24 hTD

### CONTENU

Travail sur les structures grammaticales complexes / Nombreux exercices d'entraînement.

Enrichissement du vocabulaire de la vie quotidienne et vocabulaire relatif à l'éducation / Travail de repérage dans les documents étudiés. Réutilisation au cours d'activités écrites et/ou orales.

Savoir réagir à des situations de la vie courante et professionnelle avec spontanéité / Ateliers de mise en situation, de simulation : approche communicationnelle de la langue en interaction. (Entretien professionnel, recherche d'appartement, atelier de cuisine...)

Rédiger courriers, CV, lettres de motivation et emails en espagnol. Présenter des projets. Travail sur le registre soutenu de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Connaissance de l'actualité socio-éducative en Espagne et en Amérique Latine / Etude de documents de genres variés : témoignages, récits de vie, presse ou documents issus d'Internet.

Débats de société autour des thèmes forts de l'actualité culturelle, sociale ou encore politique et/ou économique du monde hispanique / Etre capable de défendre son point de vue, d'argumenter, de s'exprimer en continu. Activités autour d'articles de presse, de documents audio ou audio visuels, de documents iconographiques.

### BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs références bibliographiques seront indiquées lors de la première séance

---

### Modalités d'évaluation 3 ECTS

**Régime général :** contrôle continu : 50% écrit, 50% oral

**Régime dérogatoire :** 100% écrit (compréhension écrite, expression écrite) 2h

**Rattrapage :** 100% écrit 1h30

Enseignant responsable : Charlène Charles

Nombre d'heures : 20h TD

### CONTENU

Ce cours est conçu comme la seconde étape d'un cycle, portant sur l'initiation à la recherche en sciences sociales, poursuivi en troisième année de Licence. Après une première année consacrée aux méthodes quantitatives, cette seconde année sera l'occasion de découvrir les méthodes qualitatives à travers l'apprentissage de la conduite d'un entretien semi-directif.

Objectifs : En suivant les différentes étapes de la recherche en sciences sociales, les étudiant.e.s seront accompagné.e.s dans l'élaboration d'un thème et d'un questionnement scientifique ainsi que dans leurs recherches bibliographiques et dans la conception d'une grille d'entretien semi-directif. Ces travaux dirigés visent également à développer des capacités réflexives et de prise de distance nécessaires à la réalisation d'un travail de recherche. À l'issue du semestre, les étudiant.e.s devront avoir acquis des compétences dans la conduite d'un entretien semi-directif.

Modalités pédagogiques : Le TD s'appuiera à la fois sur des exemples de recherches en sciences sociales et sur la mise en pratique par les étudiant.e.s eux-mêmes de la démarche de recherche. Leurs expériences, leurs difficultés ou leurs questionnements seront ensuite analysés avec le groupe et serviront de supports d'apprentissage.

### BIBLIOGRAPHIE

Blanchet A., Gotman A. 1992, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan,.

Beaud S. 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, Vol 9, n°35, pp. 226-257.

Bourdieu P. 1993, « Comprendre », *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil.

Kaufmann J-C. 1996, *L'entretien compréhensif*, Nathan, « 128 ».

Quivy R. et Van Campenhoudt L. 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, Bordas.

---

#### Modalités d'évaluation : 3 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu avec un entretien semi-directif (note individuelle) et un oral (note de groupe). 50% écrit / 50%oral.

**Régime dérogatoire** : Un travail à déposer sur EPREL. Les étudiants dérogatoires ou en situation spécifique (salariés, en situation de handicap, formation continue, sport de haut niveau), seront accompagnés dans un groupe spécifique à distance, la première séance en présentiel est fortement conseillée. Ils sont incités à prendre contact avec l'enseignante avant la semaine 38, [charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr) et devront impérativement utiliser leur adresse u-pec et la plateforme EPREL. Aucune ressource ne sera fournie en dehors de ces canaux

**Accompagnement pédagogique** : Après la proclamation des résultats.

**Rattrapage** : Épreuve sur table 1h30 pour les étudiant.e.s en régime général et dérogatoire. Les étudiant.e.s seront évalué.e.s à partir de questions portant sur un texte, le cours et les exercices réalisés en cours.

# DEUXIEME SEMESTRE

## - S4 -

- UE 11 : Identifier et mobiliser les principaux concepts II
- UE 12 : Professionnalisation
- UE 13 : Savoir communiquer et analyser des données II

**Enseignant responsable** : Nathalie Savard

**Nombre d'heures** : 14h CM 18h TD

### CONTENU

Le cours propose, dans un premier temps, de présenter le développement socio-affectif de l'enfant à travers la question de l'attachement, le concept de soi, l'importance de l'estime de soi, des émotions et la gestion du stress.

Ensuite, le cours se centrera sur l'importance de l'environnement pour l'adaptation scolaire de l'enfant. Parmi les facteurs à prendre en considération, une attention particulière sera apportée aux relations avec les pairs, au stress parental et aux pratiques enseignantes (l'autorité par exemple).

Les documents étudiés en TD reprennent, illustrent et complètent le cours.

### BIBLIOGRAPHIE

- Cartron, A ; Winnykamen F (1999). *Les relations sociales chez l'enfant*. Paris, A. Colin,  
Baudier, A; Céleste, B (2005) *Le développement affectif et social du jeune enfant*, Paris, A. Colin  
Dolto, F. (2007). *La cause des enfants. En respectant l'enfant on respecte l'être humain*. Pocket.  
Duclos, G. (2010). *L'estime de soi, un passeport pour la vie*. CHU Sainte Justine.  
Goleman, D. (2003). *L'intelligence émotionnelle : accepter ses émotions pour développer une intelligence nouvelle*. J'ai lu.  
Le Camus, J ; Labrell, F ; Zaouche-Gaudron, C (1997) *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant*. Paris, Nathan,  
Robbes, B. (2011). *Pratique de l'autorité dans la classe*. ESF Pédagogies.  
Winnicott D., (2010). *La mère suffisamment bonne*. Editions Payot et Rivages, Paris

---

**Modalités d'évaluation** : 5 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu : devoir sur table (100%)

**Régime dérogatoire** : Devoir-sur-table lors de la dernière séance de TD en même temps que les étudiants du régime général. Les étudiants doivent donc se rendre à la dernière séance de TD de leur groupe et se présenter à l'enseignante en charge du Td pour indiquer leur présence en tant que dérogatoire.

**Accompagnement pédagogique** : 2h préparation examen de rattrapage

**Rattrapage** : examen terminal : épreuve écrite de 1h30

**Enseignants responsables** : Pierrine Robin  
**Equipe d'intervenants** : à préciser ultérieurement

**Nombre d'heures** : 12 CM – 18 hTD

#### CONTENU

Comment la société construit-elle les individus ? Quels sont les processus sociaux à travers lesquels nous devenons ce que nous sommes ? C'est toute la question de la socialisation.

En s'appuyant sur les écrits des fondateurs de la discipline aux recherches les plus récentes, cet enseignement propose une grille d'analyse de la façon dont la société nous forme et nous transforme.

La focale sera mise tout particulièrement sur les actions socialisatrices de la famille (tout en prenant en compte ses transformations) et des professionnels de l'éducation.

#### BIBLIOGRAPHIE

Muriel Darmon, 2016 – *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 128 p.

---

**Modalités d'évaluation** : 5 ECTS

**Régime général** : 100 % contrôle continu pendant les TD

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal lors de la session des examens.

**Rattrapages** : Travaux demandés par l'enseignant (prendre contact avec l'enseignant dès parution des résultats de session 1 : [pierrine.robin@u-pec.fr](mailto:pierrine.robin@u-pec.fr)).

**Enseignant responsable** : Pascal. Lafont  
**Chargé.e.s de TD** : Sandrine Deulceux et Boujemaa Allali

**Nombre d'heures** : 12h CM 18h TD

## CONTENU

Les rapports que l'on peut établir entre l'orientation des adultes et les injonctions à la formation tout au long de la vie seront au cœur des problématiques abordées dans le cadre de ce cours. Des variables influentes sur la carrière professionnelle seront prises en compte. Toutefois, comment la formation tout au long peut-elle correspondre à l'expression des aspirations des acteurs visés: ouverture pour les uns, adaptation aux environnements du travail et de la famille pour d'autres, résignation pour d'autres encore ? L'entrée en formation ne constitue-t-elle qu'un moment dans un processus d'orientation et que les pratiques d'accompagnement des adultes, telles que le bilan de compétences, la reconnaissance des acquis de l'expérience trouvent leur justification dans la nécessité de proposer aux étapes cruciales de leur parcours de vie des activités de réflexion sur soi, d'analyse de l'expérience, d'aide à l'évaluation, susceptibles de développer de nouvelles motivations à s'investir, lorsque les contraintes du travail et de l'environnement tendent à enfermer les personnes sur elles-mêmes ?

**Les travaux dirigés** : les séances s'organiseront autour de lectures individuelles et en groupe de textes portant sur l'accompagnement et la formation tout au long de la vie, suivies de débats. La première séance permettra de mettre en lumière les représentations initiales des étudiants, à confronter collectivement.

**Les objectifs** :

- revenir sur le vocabulaire, les acteurs, les différentes configurations de la formation des adultes
- s'interroger sur les inégalités d'accès à la formation continue et les leviers susceptibles de les limiter
- comprendre le rôle de l'accompagnement individuel dans le processus de formation

## BIBLIOGRAPHIE

- Aubret, J. & Demouge, N. (2007). Orientation des adultes et formation tout au long de la vie. *Savoirs, Hors-série*, 11-28.
- Pavary, P (Dir.) (2019). *Orientation et formation totu au long de la vie : fondements anthropologiques*. Lyon : Chronique sociale.
- Lafont, P. (2019). *Paroles d'acteurs politiques et sociaux sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) : Entre intentions et réalisations ? Eléments de questionnement sur l'éducation tout au long de la vie*. Paris : Editions Petra.
- Terrot N.(1998). *Histoire de l'éducation des adultes en France*. Paris : L'Harmattan.
- D'autres références seront indiquées tout au long des CM et des TD.

---

**Modalités d'évaluation** : 5 ECTS

**Régime général** : 100% contrôle continu

**Régime dérogatoire** : Note de synthèse d'une dizaine de pages portant sur une thématique validée par l'enseignant responsable.

**Accompagnement pédagogique** : séquence pédagogique relative à la consultation des copies.

**Rattrapage** : épreuve orale (question de cours), prendre contact avec l'enseignant dès parution des résultats de session1

Enseignant responsable : Julie Horoks, Rachid Saguer

Nombre d'heures : 18 h TD

#### CONTENU

L'objectif de cet enseignement est de redonner du sens aux mathématiques et de donner le goût de leur enseignement.

Dans un premier temps il s'agira de familiariser les étudiants avec les étapes de l'apprentissage de la géométrie à l'école, à travers différentes façons de raisonner en géométrie (par la perception, les instruments, les propriétés). Des situations problématiques faisant appel à différents types de tâches (reconnaître, décrire, nommer, classer, vérifier) seront proposées afin de faire mobiliser des concepts géométriques (caractérisation des propriétés des objets, relation entre objets) pour en comprendre le sens, les enrichir, et envisager leur enseignement. L'usage des instruments de géométrie sera questionné, et relié aux propriétés géométriques sous-jacentes (longueurs égales, angles droits, droites parallèles).

Dans un second temps il s'agira de donner un sens concret aux grandeurs étudiées (les longueurs et masses), par la résolution de problèmes de comparaison, d'estimation et de mesure portant sur ces grandeurs.

A travers l'analyse de tâches et la comparaison des procédures d'élèves, les étudiants pourront faire le lien entre savoirs disciplinaires et savoirs didactiques et développer une posture de futurs enseignants. Le travail à plusieurs et les outils numériques seront aussi des leviers pour développer les connaissances et compétences visées.

Les contenus traités seront les suivants :

#### GÉOMÉTRIE :

- réaliser des constructions aux instruments, en lien avec les propriétés des figures (triangles, cercle)
- vivre et analyser des activités géométriques de description et de construction (jeu du portrait, programmes de construction, situations d'émission réception, géométrie dynamique)

#### GRANDEURS ET MESURE :

- résoudre des problèmes portant sur certaines grandeurs (longueur, masse) : comparaison de procédures et progression des apprentissages

#### BIBLIOGRAPHIE

- N. Pfaff & M. Fénichel (2004) : Donner du sens aux mathématiques (Tome 1), Bordas
- ERMEL (29 septembre 2006) – Apprentissage géométriques et résolution de problème au cycle 3 , Hatier
- COPIRELEM : Mathématiques Concours de recrutement des Professeurs des Ecoles : Annales - Sujets corrigés et éléments de formation + Exercices complémentaires avec corrigés issus des concours blancs et examens des ESPE (Français) Broché – 1 août 2019

---

#### Modalités d'évaluation : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu 100% pendant les TD : travail de groupe (écrit 25%+oral 25%), évaluation sommative de 2h (écrit 50%) préparée en TD par des tests flash, correspondant à 2 notes, écrit (75%), oral (25%).

**Régime dérogatoire** : Devoirs à la maison (25%), évaluation sommative de 2h en même temps que les étudiants en régime général (75%), **le tout correspondant à une moyenne finale.**

**Accompagnement pédagogique** : Après la publication des résultats, consultation des copies.

**Rattrapage** : Devoir sur table (1h)

---

**Enseignante responsable** : Manuelle DUSZYNSKI

**Nombre d'heures** : 18h TD

**Equipe d'intervenants** : Céline Calvet, Franck Capet-Dolo, Muriel Ottoz, Rim Rejichi

## CONTENU

L'objectif de ce cours est de construire des **repères culturels** dans la langue française, afin de comprendre son fonctionnement et de savoir en expliquer les mécanismes. La démarche proposée s'appuie sur la lecture des textes, littéraires et scientifiques, en articulation avec l'observation réfléchie des phénomènes linguistiques et grammaticaux.

Le cours doit permettre aux étudiants d'aborder le Master MEEF avec les pré-requis nécessaires en linguistique et en grammaire, mais aussi de réfléchir à la manière dont les choix linguistiques des auteurs conditionnent le sens des textes. En quoi les expansions du nom sont-elles indispensables pour que le lecteur se figure le paysage décrit ? imagine le personnage dépeint ? Dans quelle mesure la forme d'une phrase en souligne-t-elle le sens ?

Le cours s'appuiera sur une démarche inductive qui fera sa place à l'observation, à la réflexion, aux manipulations syntaxiques pour doter les futurs enseignants d'une méthodologie fiable et transposable aux élèves.

### **De la phrase aux mots :**

- types et formes de phrases :
- les différents niveaux d'analyse : les propositions dans la phrase, les groupes fonctionnels dans la phrase ;
- classes syntaxiques et fonctions grammaticales : pratique des manipulations syntaxiques ;
- approche de la phrase complexe : juxtaposition, coordination, subordination.

## BIBLIOGRAPHIE

Jean-Christophe Pellat, *Quelle grammaire enseigner ?*, partie 2 « La grammaire de phrase », Hatier, 2009.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, partie 2 « Syntaxe de la phrase simple » et partie 3 « Syntaxe de la phrase complexe », PUF, 2009 (ou une autre édition).

Claire Stolz, *Nouvelle grammaire du collège*, partie 2 « La phrase », Magnard, 2007. L'acquisition de cet ouvrage est recommandée pour la préparation du CRPE lors du Master.

Sujets extraits des annales du CRPE, disponibles sur le site SIAC 1 :

---

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : Deux travaux écrits, selon l'organisation de l'enseignant, le tout correspondant à 1 note moyenne finale.

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal : un devoir écrit. Prendre contact avec l'intervenant au début du semestre pour connaître la date du contrôle et les modalités d'évaluation.

**Rattrapages** : Epreuve sur table d'1h30.

Enseignant responsable : Vincent Bugeat

Nombre d'heures : 18h TD

### CONTENU

Ce module est une introduction à la culture scientifique et technologique à destination d'étudiants non-scientifiques, dans la perspective d'un enseignement à l'école. Pendant les deux années de L2 et de L3, seront abordées la Biologie, la Physique et la Technologie. Les enseignements de ce semestre introductif porteront sur :

- Les Sciences et la Technologie à l'école : enjeux et démarches (1<sup>ère</sup> approche didactique et épistémologique) ;
- Des exemples et mises en situation en Physique et en Technologie sur le thème de la matière, des objets techniques et des matériaux qui les constituent.

Ces cas seront pris dans les thèmes abordés à l'école, mais viseront aussi la construction de connaissances et de capacités au niveau adulte. L'approche technologique et l'approche scientifique seront distinguées sur des thèmes communs, en particulier celui de l'air et des objets qui l'utilisent.

### BIBLIOGRAPHIE

- Gaston Bachelard : *La formation de l'esprit scientifique*, Poche
- Marcel Thouin : *Notions de culture scientifique et technologique*, Editions Multimonde.
- J-P. Bonan : *Enseigner la physique à l'école primaire*, Hachette éducation
- Ouvrages de physique du collège niveau 4<sup>ème</sup>.
- Ouvrages de technologie collège. Collections Euréka et Les Ingénieurs. Editions Delagrave.
- Ouvrages de technologie collège. Editions Nathan

---

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : à préciser ultérieurement

**Régime dérogatoire** : Examen-sur-table lors de la dernière séance de cours en même temps que les étudiants en régime général.

**Rattrapage** : Epreuve sur table de 1h30

**Enseignant responsable** : Eric MESNARD

**Nombre d'heures** : 24h TD

**Equipe d'intervenants** : Eric MESNARD – Stéphanie PACOU – Fousya ELHOSS

## CONTENU

### CONNAISSANCES :

- Découvrir dans ses grandes lignes l'histoire de chacune des deux disciplines (fondateurs, méthodes, règles fixées par les historiens et les géographes)
- En Histoire : De la préhistoire à la Révolution française
- En Géographie : La notion d'habiter et l'aménagement du territoire français.

### DEMARCHES :

- Apprendre à construire un cours d'Histoire et de Géographie pour des élèves du cycle 3.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adoumié Vincent (dir), *Géographie de la France*, Paris, Hachette supérieur, collection Hachette Université, 2013
- Beucher Stéphanie, Reghezza-zitt Magali, Ciattoni Annette, *La Géographie : Pourquoi ? Comment ? : Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Paris, Initial, 2005
- Prost Antoine, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, coll Points Seuil, 1996
- Carpentier J et Lebrun F, *Histoire de France*, coll Points Seuil, 2014

---

**Modalités d'évaluation** : 3 ECTS

**Régime général** : 100% Contrôle continu pendant les TD - 75% écrit- 25% oral

**Régime dérogatoire** : Prendre contact avec l'enseignant-e dès le début des cours. Examen lors du dernier TD en même temps que les étudiants en régime général.

**Rattrapage** : Examen terminal : épreuve écrite.

**Enseignants responsables** : Yahia ADANE – Christophe JAUNET

**Nombre d'heures** : 6hCM 12h TD

### CONTENU

L'animation socioculturelle a longtemps privilégié la jeunesse et les classes populaires, dans le cadre de projets visant à la transformation sociale, rappelant sans cesse ses liens avec l'éducation populaire et l'engagement militant.

Aujourd'hui, de par l'évolution de la société, elle a élargi ses publics tout en tentant de concilier projets émancipateurs et prestations consuméristes dans le cadre d'une intervention territorialisée et partenariale avec un enjeu crucial, à savoir la participation des habitants. Avec les nouvelles technologies qui modifient les rapports à l'espace et au temps, l'animation socioculturelle ré-interroge ses modes d'intervention et ses pratiques pour favoriser l'inclusion numérique.

Cet enseignement abordera les modalités d'animation de la démocratie locale et partenariale inscrites dans les Contrats de Ville signés en 2015 entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il sera question d'étudier la mise en œuvre concrète de l'animation de la démocratie locale dans ces territoires.

Instaurée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la mise en place de «Conseils citoyens» dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de conforter les dynamiques citoyennes existantes, garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville, favoriser l'expertise partagée, garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Le cours présentera les aspects réglementaires à travers le cadre de référence rédigé par les instances officielles de la politique de la ville. Les étudiants devront réaliser un travail d'étude sur un Conseil citoyen de leur choix.

### BIBLIOGRAPHIE

[Conseils citoyens, la boîte à outils, décembre 2019, CGET](#)  
[Fiche outil conseil citoyen, IREV](#)

---

**Modalités d'évaluation** : 3 ECTS

**Régime général** : TD : Contrôle continu pendant les TD (50% de la note).

CM : Devoir-sur-table (1h30) pendant la session des examens (50% de la note).

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal. Il s'agit d'une épreuve écrite sur table de 1h ½ lors de la session des examens. Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant du CM et du groupe TD dans lequel l'étudiant est inscrit.

**Rattrapages** : Epreuve sur table de 1h30

---

**Enseignants responsables** : Joris Thievenaz  
**Equipe d'intervenants** : Joris Thievenaz

**Nombre d'heures** :6hCM - 12 hTD

#### CONTENU

Quels sont les processus, les situations et les dynamiques qui concourent à la construction de l'expérience du sujet adulte tout au long de sa vie ?

Dans quelle mesure et sous quelles conditions, les situations professionnelles sont-elles source d'apprentissage et de développement pour celui qui les rencontrent et en fait l'expérience ?

Quelles approches théoriques et méthodologiques en formation des adultes permettent d'étudier ce que l'on nomme habituellement les « apprentissages professionnels », la « formation sur le tas » ou les « apprentissages expérientiels » ?

#### BIBLIOGRAPHIE

Thievenaz, J. (2017). *De l'étonnement à l'apprentissage. Enquêter pour mieux comprendre*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Thievenaz, J. (2019). *Enquêter et apprendre au travail. Approcher l'expérience avec John Dewey*. Dijon : Raison et Passions.

Thievenaz, J., Barbier, J-M., Saussez, F. (dir.) (2020). *Comprendre/Transformer*. Bern : Peter Lang.

---

**Modalités d'évaluation** : 3 ECTS

**Régime général** : CM +TD : Rendu d'un dossier (étude de cas) : 100%

**Régime dérogatoire** : Rendu d'un dossier (étude de cas) : 100%. Les étudiants doivent prendre contact dès le début du semestre avec l'enseignant à ce sujet.

**Rattrapages** : Épreuve sur table de 1h30

**Enseignants responsables** : Chantal VENTURA

**Nombre d'heures** :6hCM 12hTD

**Equipe d'intervenants TD** : Sabrina Cortes, Jean-Marc Le Hunsec, Chantal Ventura

#### CONTENU

L'observation sociale est à la base de l'intervention sociale qui vise à découvrir et investiguer un territoire délimité et habité, défini autour d'une problématique sociale.

Le diagnostic social territorial permet de s'approprier les réalités professionnelles d'un public accompagné dans le champ social et socio-éducatif. Il nécessite à la fois une pratique de terrain mais également des apports théoriques.

L'observation dans une approche méthodologique telle qu'elle peut être définie en Sciences sociales mobilise divers savoir-faire et permet à l'observateur, également intervenant social, de construire une posture professionnelle.

Cet enseignement vise à « interroger l'observation » pour appréhender la complexité de ce que revêt cette construction.

#### BIBLIOGRAPHIE

Debordeaux Danièle. *L'observation sociale au service de l'action*. Recherches et Prévisions, n°46, décembre 1996. pp. 7384

Guéry Hervé, Maurin Louis . *Les enjeux de l'observation sociale locale*. Informations sociales 2013/5 (n° 179), pp. 76- 83

---

**Modalités d'évaluation** : 3 ECTS

**Régime général** : CM : un écrit (50 % note) qui sera intégré au dossier d'observation de terrain (50 % note) et une présentation orale – 2 notes

**Régime dérogatoire** : 100% contrôle terminal. Il s'agit d'une épreuve écrite. Les étudiants doivent prendre contact avec l'enseignant du CM et du groupe TD dans lequel l'étudiant est inscrit.

**Rattrapages** : Epreuve sur table de 2 h

Enseignants responsables :  
Fatima ANANI & Michael BIGAY

Nombre d'heures : 24h TD

#### CONTENU

L'une des fonctions essentielles du langage est la représentation du monde. Dans cet ECUE il s'agira d'une part, de continuer ce qui a été entrepris en première année et de renforcer ses capacités pratiques en vue d'une communication correcte et efficace dans la vie courante et professionnelle. D'autre part, de s'approprier des méthodes personnelles de travail permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues »<sup>2</sup> (CECRL).

#### COMPETENCES VISEES

- **La motivation et la confiance en soi.** D'être capable de s'autocorriger et d'avoir un regard distancié sur ses capacités et habiletés à partir de différents supports (écrits journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires, contes et légendes, etc...).
- **De développer une posture communicationnelle.**
- **De produire et de comprendre des discours écrits ou oraux.**
- **D'échanger et construire avec autrui.**
- **De maîtriser les codes sociolinguistiques et les spécificités culturelles de la langue anglaise.**
- **Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.**
- **Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales.**

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

#### BIBLIOGRAPHIE

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Étudiant. Ophrys. Paris.

- [www.npr.org](http://www.npr.org)
- [www.bbc.co.uk/radio4/](http://www.bbc.co.uk/radio4/)
- [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)
- [www.guardian.co.uk](http://www.guardian.co.uk)
- [www.iht.com](http://www.iht.com)

**Modalités d'évaluation :** 2 ECTS

**Régime général :** contrôle continu : 50% écrit (compréhension écrite, expression écrite), 50% oral (participation en classe, exposé, épreuve de compréhension orale).

**Régime dérogatoire :** 100% écrit (compréhension écrite, expression écrite)

**Rattrapage :** 100% écrit

<sup>1</sup> Le CECRL est un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il s'appuie sur quatre axes : Les six niveaux communs (A1-A2, B1-B2, C1-C2), les cinq activités langagières (CO-CE, POI-POC, PE), les trois composantes de la compétence communicative linguistique (savoir, savoir-faire, et savoir être), sociolinguistique (considérant que la langue est un phénomène social avec ses marqueurs de relation sociales, ses dialectes et ses accents), et pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement aux choix des stratégies discursives pour atteindre un but précis) ; perspective actionnelle d'enseignement et d'apprentissage des langues : elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

**Enseignant responsable:** Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ  
**Equipe d'intervenants :** Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ, Pablo HERNÁNDEZ

**Nombre d'heures :** 24 hTD

## CONTENU

Travail sur les structures grammaticales complexes / Nombreux exercices d'entraînement.

Enrichissement du vocabulaire de la vie quotidienne et vocabulaire relatif à l'éducation / Travail de repérage dans les documents étudiés. Réutilisation au cours d'activités écrites et/ou orales.

Savoir réagir à des situations de la vie courante et professionnelle avec spontanéité / Ateliers de mise en situation, de simulation : approche communicationnelle de la langue en interaction. (Entretien professionnel, recherche d'appartement, atelier de cuisine...)

Rédiger courriers, CV, lettres de motivation et emails en espagnol. Présenter des projets. Travail sur le registre soutenu de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Connaissance de l'actualité socio-éducative en Espagne et en Amérique Latine / Etude de documents de genres variés : témoignages, récits de vie, presse ou documents issus d'Internet.

Débats de société autour des thèmes forts de l'actualité culturelle, sociale ou encore politique et/ou économique du monde hispanique / Etre capable de défendre son point de vue, d'argumenter, de s'exprimer en continu. Activités autour d'articles de presse, de documents audio ou audio visuels, de documents iconographiques.

## BIBLIOGRAPHIE

Des références bibliographiques seront indiquées lors de la première séance

---

### Modalités d'évaluation 2 ECTS

**Régime général** : contrôle continu : 50% écrit, 50% oral

**Régime dérogatoire** : 100% écrit (compréhension écrite, expression écrite) 2h

**Rattrapage** : 100% écrit 1h30

---

Enseignant responsable : Charlène Charles

Nombre d'heures : 24h TD

#### CONTENU

Ces travaux dirigés « techniques de recueil de données » font suite à ceux délivrés en première année et au premier semestre de la seconde année. Les étudiant.e.s seront initié.e.s à « l'enquête de terrain » en découvrant une nouvelle technique de recueil des données : l'observation.

Objectifs : À l'issue du semestre, les étudiant.e.s devront être en mesure de faire la distinction entre différentes pratiques d'observation (participantes, non participantes, à couvert ou à découvert) et différentes techniques de recueil de données (entretien semi-directif, questionnaire et observation), d'en saisir les complémentarités et les limites.

Organisation du TD : Après avoir déterminé une thématique et un terrain d'enquête en groupe, les étudiant.e.s seront mis en situation d'observation d'une ou plusieurs scènes sociales. En suivant les différentes étapes de la recherche en sciences sociales, les étudiant.e.s seront initié.e.s à la mise en forme d'une problématique de recherche, à la prise de note descriptive, à l'analyse de leurs observations et aux traitements des données. Les notions de réflexivité, d'analyse critique des prénotions seront approfondies et discutées en séance, autour de lectures théoriques ou d'exemples d'enquêtes de terrain ainsi que d'exercices et de discussions à partir des travaux des étudiant.e.s. Un retour collectif sur leurs expériences d'observation sur le terrain, les difficultés ou les questionnements servira de support d'apprentissage.

#### BIBLIOGRAPHIE

Arborio A.M., Fournier P. 1996, L'enquête et ses méthodes : l'observation directe, Paris, Nathan.  
Beaud S., Weber F. 2003, Guide de l'enquête de terrain, La découverte, « Repères ».  
Blanchet A. et alii. 1987, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod.  
Quivy R. et Van Campenhoudt L. 1988, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod, Bordas.

---

**Modalités d'évaluation** : 2 ECTS

**Régime général** : Contrôle continu constitué de travaux reliés à l'entretien et à l'observation : 50% écrit / 50%oral.

**Régime dérogatoire** : Un travail à déposer sur EPREL. Les étudiants dérogatoires ou en situation spécifique (salariés, en situation de handicap, formation continue, sport de haut niveau), seront accompagnés à distance, mais la première séance en présentiel est fortement conseillée. Ils doivent prendre contact avec l'enseignante avant la semaine 38, [charlene.charles@u-pec.fr](mailto:charlene.charles@u-pec.fr) et devront impérativement utiliser leur adresse u-pec et la plateforme EPREL. Aucune ressource ne sera fournie en dehors de ces canaux

**Accompagnement pédagogique** : Après la proclamation des résultats.

**Rattrapage** : Devoir à la maison

CONTENU

Les options transversales sont présentées dans le Guide des options des licences (en ligne sur le site de l'université et carnet disponible dans les scolarités) : <http://www.u-pec.fr/etudiant/etudes-et-scolarite/options-transversales/>

L'inscription à l'option T. s'effectue via l'espace numérique e-campus de l'étudiant, en début de semestre 4 (celui-ci doit choisir une option adaptée aux horaires de son emploi du temps).

La date d'ouverture des inscriptions est généralement précisée à la fin du semestre 3, en ligne, via la page de scolarité étudiante.

L'option transversale est obligatoire et doit être choisie dans toute autre composante que celle de l'UFR d'origine de l'étudiant. Les différentes modalités d'évaluation (régime général/ dérogatoire/ rattrapage) sont à voir **directement avec l'UFR ou la composante qui propose l'option** (contacts sur la page WEB UPEC des options transversales : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/options-transversales> ).

---

**Modalités d'évaluation : 2 ECTS**